

Envoyé en préfecture le 22/05/2024

Reçu en préfecture le 22/05/2024

Publié le

ID : 022-200069409-20240516-DB_111_2024-DE

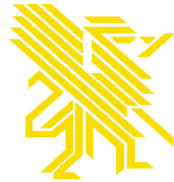


**PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**S A I N T
B R I E U C
A R M O R**
AGGLOMÉRATION



VILLE DE

Saint-Brieuc

ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

CONTRAT DE VILLE

2024-2030

SOMMAIRE

Propos introductifs	3
Cadre réglementaire	6
A. Des quartiers s’inscrivant dans un territoire et dans l’histoire de la politique de la ville	7
1. Saint Briec Armor Agglomération et la géographie prioritaire	
2. La politique de la ville , politique de cohésion sociale ancienne sur le territoire	
3. La nouvelle géographie prioritaire	
4. Un quartier où les difficultés socio-économiques persistent malgré sa sortie récente de la géographie prioritaire : le quartier de l’Iroise, à Ploufragan	
B. La démarche d’élaboration du contrat de ville 2024-2030 et de ses enjeux	11
1. Une démarche basée sur l’évaluation finale du contrat de ville 2015-2022	
2. Une élaboration avec les partenaires et acteurs de proximité	
3. La contribution des habitants	
C. Les enjeux thématiques et leurs objectifs opérationnels	14
1. Santé	
2. Enfance, jeunesse, éducation : le PRE acteur de la réussite éducative sur les quartiers	
3. Cadre de vie, transition écologique	
4. Emploi, insertion professionnelle : la Cité de l’Emploi, le dispositif coordonnant ces objectifs	
5. Tranquillité publique	
D. Une coopération renforcée, avec engagements des partenaires, pour une mise en œuvre des objectifs au plus près des habitants	22
1. La gouvernance, l’animation et la coordination du contrat de ville	
2. Un droit commun à constamment mobiliser, une articulation à renforcer avec les politiques et dispositifs contractualisés sur le territoire intercommunal et sur le Département	
3. L’abattement sur la taxe foncière des propriétés bâties : un outil au service des habitants des quartiers prioritaires	
4. Une participation des habitants à poursuivre et à consolider	
Les signataires	33
Documents annexes	34



Stéphane ROUVE
Préfet des Côtes d'Armor

« Le nouveau contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 », conclu avec Saint-Brieuc Armor Agglomération et la Ville de Saint-Brieuc, s'inscrit dans une démarche résolument partenariale et se veut un document pratique, accessible à tous et opérationnel.

Avec ce contrat, notre objectif est de permettre aux habitants des trois quartiers prioritaires briochins de relever les défis futurs et de s'émanciper dans un cadre plus sûr, adapté aux transitions écologiques, démographiques et générationnelles de demain.

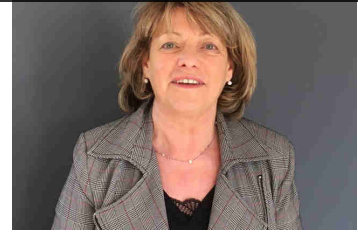
Cette contractualisation, copilotée en bonne intelligence par l'État et l'Agglomération, en lien étroit avec les services de la Ville de Saint-Brieuc, a permis d'animer une concertation institutionnelle, associative et citoyenne de qualité, qui a conduit à des propositions concrètes. Celles-ci constituent la feuille de route de notre contrat 2024-2030.

Les objectifs de ce nouveau contrat de ville se concentrent sur les enjeux suivants :

- permettre aux habitants d'être en bonne santé par la prévention et un accès aux soins facilité,
- favoriser l'émancipation des enfants et des jeunes, notamment des filles, via la réussite scolaire, sportive et culturelle mais également par l'accompagnement des parents et la promotion de l'engagement et de la citoyenneté auprès des jeunes,
- offrir un cadre de vie adapté aux transitions à venir, que ce soit en matière de logement mais également dans l'aménagement des espaces publics extérieurs, ou en favorisant une alimentation saine par des circuits courts,
- favoriser le développement économique des quartiers en valorisant les compétences et savoirs-faire des habitants, et agir résolument contre les freins à l'emploi,
- rendre nos quartiers plus sûrs et plus tranquilles en luttant contre le sentiment d'insécurité et par une réappropriation de l'espace public par les habitants et habitantes.

Je réaffirme la pleine mobilisation de l'État aux côtés des partenaires de ce contrat de ville, que sont les collectivités et les associations. La réussite de nos « Engagements quartiers 2030 » passera par une gouvernance lisible, avec des moyens dédiés, une articulation réfléchie avec les dispositifs de droit commun, ainsi que par l'engagement et l'implication de toutes les parties prenantes au contrat, au premier rang desquelles les habitants de ces quartiers. Les soutenir dans leur pouvoir d'agir reste primordial pour la réussite de la Politique de la Ville. »

Michelle HAICAULT
Conseillère communautaire déléguée à la Politique de la Ville



« Depuis 2015 et la prise de compétence « politique de la ville », Saint Briec Armor Agglomération s’investit dans les quartiers prioritaires de Saint Briec et, précédemment, Ploufragan. En tant que co-pilote, elle s’engage auprès de l’État et de ses services pour l’amélioration des conditions de vie des habitants de ces quartiers, en situation de précarité et de vulnérabilité plus forte que pour le reste de la population du territoire communautaire.

Au sein du Contrat de ville, l’Agglomération et l’État, en relation étroite avec la ville de Saint Briec et les partenaires institutionnels, se mobilisent dans plusieurs domaines, : l’habitat, la tranquillité publique, la santé, l’éducation, l’insertion professionnelle, vers les jeunes et les moins jeunes ... pour répondre aux besoins des habitants, en relation et en collaboration avec les habitants.

Forte de ses compétences en insertion sociale et professionnelle et développement économique, l’Agglomération porte la Cité de l’Emploi depuis 2021, accentuant ainsi les actions et projets en faveur de l’emploi, de l’insertion et réinsertion d’habitants ou de mise en relation directe entreprises locales – habitants en recherche d’emploi.

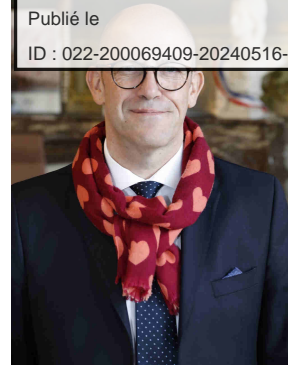
Ce nouveau Contrat de ville, nous avons voulu le construire dans le même esprit partenarial que l’évaluation du précédent contrat de ville. Aussi, en 2023, l’ensemble des parties prenantes, les partenaires institutionnels, les associations et les habitants, s’est réuni et a identifié les enjeux et défini les objectifs et le cadre de gouvernance du Contrat de ville 2024-2030.

Cette dynamique collective doit maintenant se poursuivre afin d’apporter des réponses aux besoins et attentes en terme de qualité de vie des habitants des quartiers, par des actions de proximité mais aussi par des projets structurants et d’envergure, comme le programme de renouvellement urbain à Balzac.

Notre ambition : réduire les inégalités sociales, lutter contre toute forme de discrimination, garantir aux habitants des quartiers l’égal accès aux droits, à l’éducation et à la culture, développer les opportunités d’emplois et de création d’entreprises, assurer la tranquillité publique et la sécurité, promouvoir le droit à une ville accessible, dans un environnement sain, concourir à l’égalité entre les femmes et les hommes.

Notre outil : notre contrat de ville qui se veut espace d’échanges, de concertations, de partages au bénéfice des habitants, et plus largement du territoire communautaire. »

Hervé GUIHARD
Maire de Saint Briec
Vice-Président de Saint Briec Armor Agglomération



« Madame, Monsieur,

La politique de la ville, si elle ne permet pas de résoudre l'ensemble des problématiques liées au cadre de vie, à la sécurité ou encore au logement, engage des efforts importants et nécessaires pour améliorer ces thématiques dans nos quartiers. Plus que jamais, nous avons besoin de travailler collectivement, de donner du sens à nos actions de terrain et de poursuivre le combat pour une ville apaisée où chacun se sent bien.

A Saint-Briec, les habitants des trois quartiers prioritaires représentent près de 7 000 habitants. De Waron à la Ville Oger, de Ginglin-Europe au Point du Jour, de la Croix-Saint-Lambert à Balzac-le Plateau, ils sont les acteurs de la Ville, contribuant à la vie des quartiers briochins, à son développement, fréquentant chaque jour les structures municipales ou associatives, les commerces, les transports...

C'est pour soutenir cette dynamique de vivre ensemble dans les quartiers et de lutte contre la ségrégation que la municipalité conduit une politique de cohésion sociale et de développement urbain active, notamment autour de ses trois urgences : climatique, sociale et citoyenne. Ce nouveau contrat de ville doit permettre cette articulation essentielle et le développement de coopérations au service des habitantes et des habitants, des plus jeunes aux plus âgés et isolés.

Le programme NPNRU de Balzac démontre cette ambition, avec un projet de qualité à quelques pas du centre-ville de Saint-Briec. Il permettra une requalification totale de ce quartier avec de l'habitat qualitatif, adapté, tourné vers la mixité des usages pour une vie de quartier riche, mixte et orientée vers la nature, à proximité immédiate d'un site naturel remarquable qu'est la vallée de Gouédic.

La signature de ce nouveau contrat de ville nous permet de formuler des intentions fortes pour les années à venir. Tout d'abord, que les élus briochins, aux coté des élus communautaires, départementaux et régionaux, conduisent ce projet tout au long de l'année, avec les habitants, veillant à une cohérence fine entre les dispositifs. Ensuite qu'il soit laissé davantage la place à la parole des habitants dans l'expression des besoins dont ils sont les représentants les plus légitimes. A Saint-Briec nous pensons qu'il faut veiller à la participation des plus éloignés et des plus fragiles. Ainsi, les actions, permettant le maintien et l'intensification d'un dialogue avec la population, les jeunes, les familles monoparentales, les personnes privées d'emploi, celles subissant des discriminations, sont primordiales.

Pour ces habitants, nous souhaitons diffuser un attendu commun d'exigences de qualité des projets et des évaluations, pour réorienter les financements au besoin. Nous sommes favorables à cibler certains leviers à forte valeur ajoutée, plutôt que d'éparpiller nos efforts.

C'est en jouant collectif, avec l'ensemble des partenaires, citoyens et associations, que nous ferons de ce nouveau contrat de ville un véritable levier pour notre territoire. »

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine

Décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains

Circulaire du 31 août 2023 relative à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030 dans les départements métropolitains

Instruction du 4 janvier 2024 relative à la gouvernance des contrats de ville Engagements Quartiers 2030

Documents annexes :

- Courrier du ministre Olivier KLEIN en date du 15 mai 2023 sur l'organisation de la concertation citoyenne
- Cadre de référence de la commission Mechemache.
- Cadre national d'utilisation de l'abattement sur la taxe foncière sur les propriétés bâties, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville pour la qualité de vie urbaine, ministère de la Ville avril 2015



A. Des quartiers s'inscrivant dans un territoire et dans l'histoire de la politique de la ville

1. Saint Briec Armor Agglomération et la géographie prioritaire

Les quartiers prioritaires de Saint Briec sont situés sur le territoire de Saint Briec Armor Agglomération, communauté d'agglomération constituée en 2017, avec la fusion de Saint Briec Baie d'Armor, Quintin Communauté, Centre Armor Puissance 4 et la communauté de communes Sud Goëlo, et l'intégration de la commune de Saint Carreuc.

En 2020, elle comptait 152 800 habitants dont 44 200 Briochins.

Le territoire est composé de communes urbaines, comme Saint Briec, périurbaines comme Ploufragan, littorales et rurales.

La géographie prioritaire de Saint Briec concerne trois quartiers, décrits plus loin :

- Balzac – Europe – le Plateau – Ginglin – la Ville Bastard
- Croix Saint Lambert – Ville Oger
- Waron – Point du Jour.

Ils représentent 15 % de la population de Saint Briec et 4,6 % de la population intercommunale.

2. La politique de la ville, politique de cohésion sociale ancienne sur le territoire

Un premier contrat de ville a été signé en 1994 par les 12 communes de l'intercommunalité, l'État, le Département, la Région, les bailleurs sociaux et des partenaires sociaux et économiques. Les 4 axes fondateurs étaient :

- l'amélioration des services publics
- l'action économique (mise en place du PLIE – plan local pour l'insertion et l'emploi)
- l'habitat, urbanisme, déplacements (élaboration du PLH – plan local de l'habitat)
- la prévention de la délinquance (création du contrat local de sécurité).

En 1997, avec l'inscription en Zone Urbaine Sensible (ZUS), des quartiers, aux contours différents d'aujourd'hui, sont identifiés comme nécessitant des moyens financiers spécifiques et accrus.

Pour la période 2000-2006, un second contrat de ville – convention cadre, est signé entre différents partenaires dont l'agglomération, l'État, les bailleurs sociaux, la CAF, le Département, la Région et les communes de Saint-Briec, Plérin, Plédran et Ploufragan. Il a pour enjeu l'investissement sur plusieurs thématiques pour lutter contre la fracture sociale et urbaine :

- création du conseil intercommunal de prévention de la délinquance (CISPD)
- création de la Régie de Quartier de Saint Briec, dans le cadre de la gestion urbaine de proximité
- montage d'un plan de sauvegarde de copropriétés dégradées (un des premiers en France)
- création du fond de participation de habitants et de conseils de proximité
- création d'une maison pour l'emploi.

Pour 2006-2014, c'est un Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) qui est signé, comprenant 6 quartiers, sur 3 communes, avec des niveaux de priorisation dans les moyens financiers accordés par l'ACSé (Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances).

Pour Saint-Briec, 2 quartiers de priorité 1 :

- Croix Saint Lambert,

- Balzac – Europe – Ginglin.

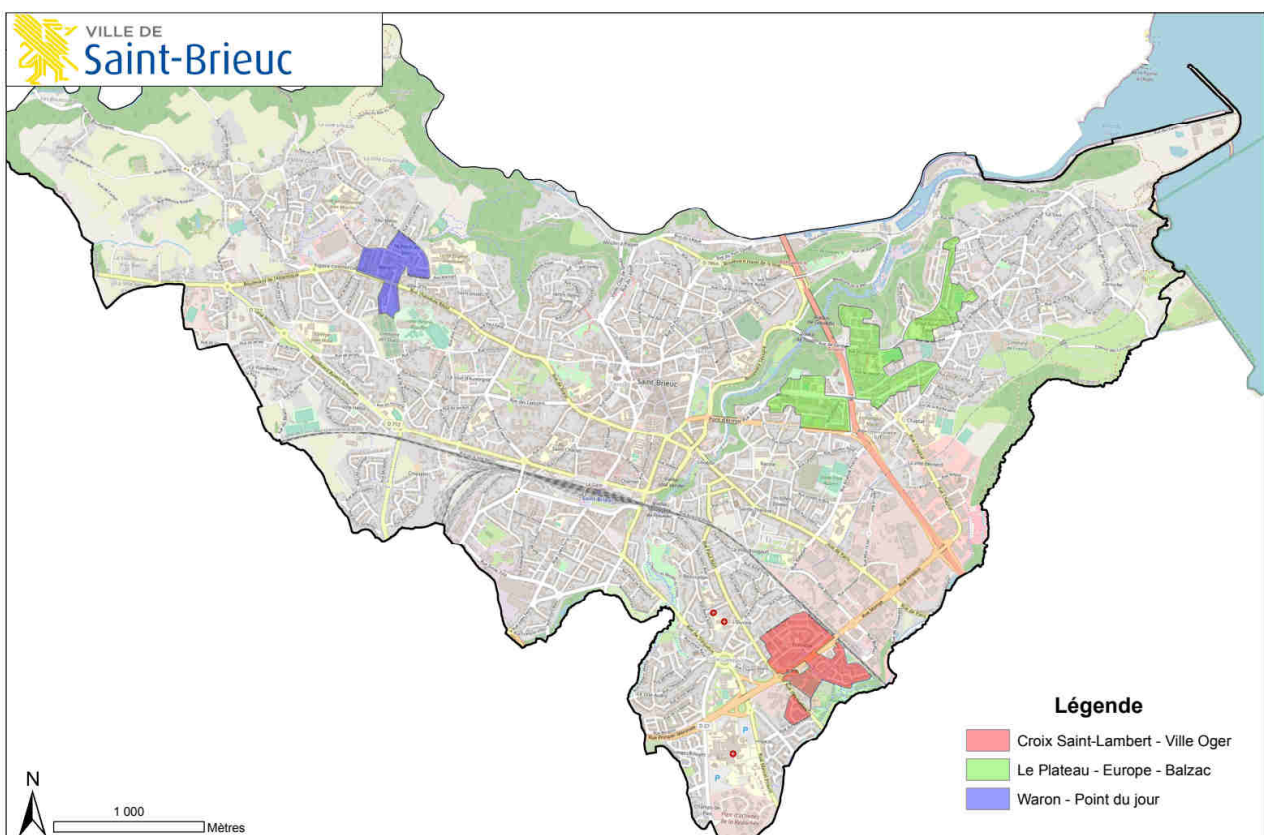
Des quartiers de priorité 3 pour :

- Saint-Brieuc : Waron – Point du Jour
- Plérin : le Légué
- Ploufragan : Iroise
- Plédran : les Côteaux.

Afin de renforcer son action, la communauté d'agglomération de Saint-Brieuc élargit son champ de compétence à la politique de la ville par délibération en date du 30 juin 2005. Elle investit notamment les politiques de l'habitat, avec des opérations de renouvellement urbain débutant à cette période ; ainsi que le champ de la cohésion sociale et du vivre ensemble, de l'insertion professionnelle et de la participation des habitants. Si des objectifs prioritaires sont précisés sur chaque enjeu, des objectifs opérationnels par quartier sont aussi définis.

Pour la période 2015-2020, puis jusqu'en 2023, un troisième contrat de ville est conclu, pour une géographie prioritaire resserrée sur 4 quartiers et 2 communes, Saint Brieuc et Ploufragan. L'introduction du critère de densité, plus de 1 000 habitants par quartier, a fait mécaniquement sortir des petits quartiers. Des quartiers, comme le Légué (Plérin) et les Coteaux (Plédran) sont, quant à eux, sortis « par le haut » de la géographie prioritaire avec une amélioration significative de leurs données socio-économiques.

3. La nouvelle géographie prioritaire



Quartiers Prioritaires VSB

Au cours de l'année 2023, la situation socio-économique des quartiers prioritaires de Saint-Brieuc et Ploufragan est examinée par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), au regard des trois critères définis par la loi Lamy de 2014, à savoir :

- > être dans une unité urbaine (UU) de plus de 10 000 habitants ;
- > avoir un nombre minimal d'habitants fixé à 1 000, par QPV (population FILOSOFI 2019)
- > avoir un écart de revenu de la population par rapport aux revenus de l'unité urbaine du QPV et de la France métropolitaine.

Le décret du 28 décembre 2023 relatif à la nouvelle géographie prioritaire confirme le maintien de trois quartiers prioritaires à Saint-Brieuc :

- Le quartier de la Croix Saint Lambert – Ville Oger au sud
- Le quartier de Balzac – Europe - Ginglin à l'est, comprenant le secteur de la Ville Bastard
- Le quartier de Waron - Point du Jour à l'ouest.

Le quartier de l'Iroise à Ploufragan n'est plus éligible, du fait de la baisse de sa population (800 habitants après proposition d'extension du périmètre).

Quartier Prioritaire : La Croix Saint-Lambert – Ville Oger

Population retenue : 1 900 habitants

Taux de pauvreté 2019 : 47,6 %

Le quartier est maintenu dans son périmètre actuel (cf.annexe 1).

Quartier Prioritaire : Le Plateau - Europe – Balzac – Ginglin – la Ville Bastard

Population : 3 800 habitants

Taux de pauvreté 2019 : 50,8 %

Le périmètre du quartier évolue par extension (cf .annexe 1):

*Sur le périmètre du NPNRU (Plateau Balzac) :

- Intégration du gymnase de la Vallée et de la piscine Aquaval
- Intégration des logements locatifs sociaux de la rue de la Concorde et rue Georges Charpak

* Sur le périmètre de la Croix-Rouge :

Intégration de l'école de la Croix-Rouge en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP), du terrain de sports attenant et du gymnase Quemper.

Quartier Prioritaire : Waron- Point du Jour

Population : 1 100 habitants

Taux de pauvreté 2019 : 44,4 %

Le quartier est maintenu dans son périmètre actuel (Cf. Annexe 1).

4. Un quartier où les difficultés socio-économiques persistent malgré sa sortie de la géographie prioritaire : le quartier de l'Iroise, à Ploufragan

L'évaluation préparatoire au nouveau contrat de ville par l'ANCT a confirmé que le quartier de l'Iroise ne remplissait plus le critère de population de 1 000 habitants, du fait notamment du programme de renouvellement urbain.

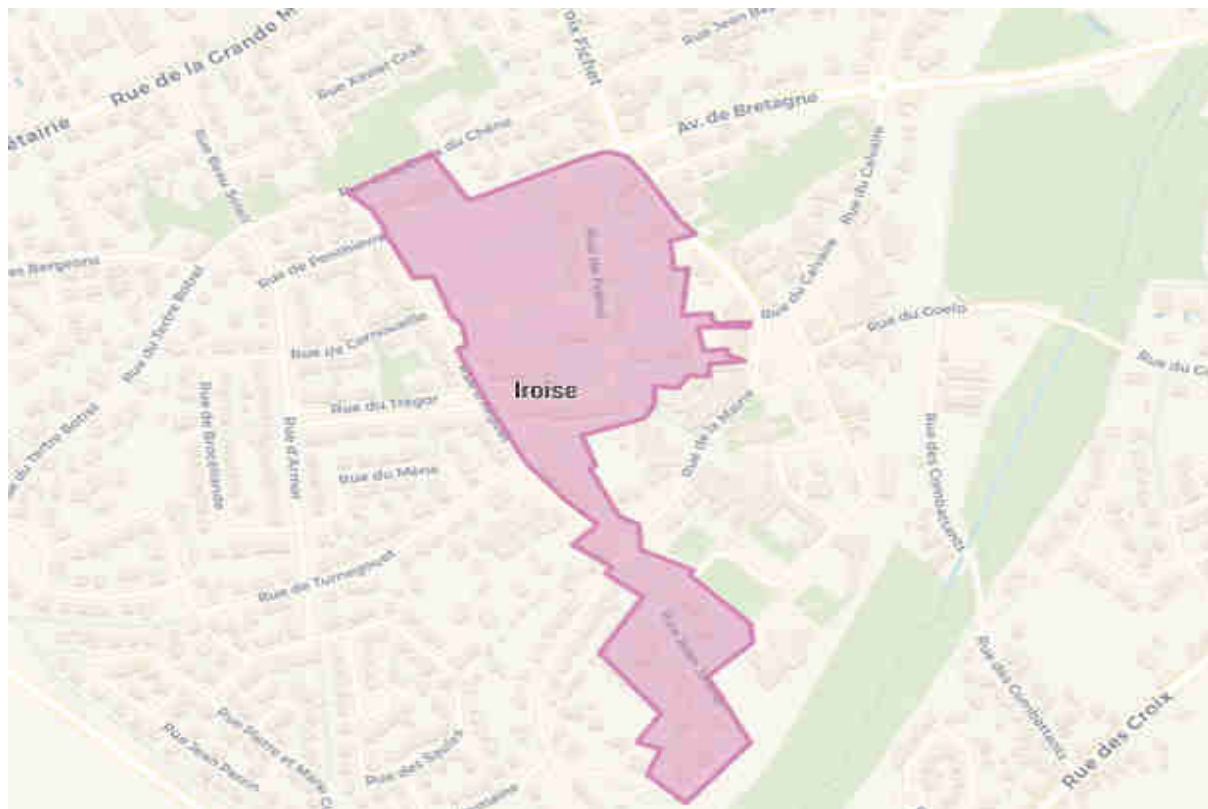
Néanmoins, en tant que territoire sortant, il relève des dispositions déterminées par la circulaire du 31 août 2023, puis par celle du 4 janvier 2024. En effet, celles-ci indiquent qu'il est possible de flécher des quartiers sortants ou en situation de décrochage en tant que « poches de pauvreté ». A ce titre ceux-ci pourront bénéficier des crédits spécifiques.

Ce soutien nécessairement ponctuel sera alloué annuellement, être subordonné à un co-financement des collectivités territoriales et/ou autres partenaires, et donner lieu à un suivi.

La Ville de Ploufragan a souhaité bénéficier de cette disposition, reconnaissant la fragilité du quartier de l'Iroise. Il est donc inscrit dans le présent contrat de ville en tant que « poche de pauvreté » et bénéficiera des dispositifs et actions qui relèvent de ce statut, à savoir :

- Subventions possibles sur les crédits 147 limitées au maximum à 2,5 % de l'enveloppe départementale et qui concerne l'ensemble des territoires « poches de pauvreté » des Côtes d'Armor ;
- Continuité d'intervention des médiateurs en poste « adultes-relais » déjà présents sur le quartier de l'Iroise, jusqu'à extinction de la convention ;
- Maintien des actions de la Cité de l'Emploi sur le quartier de l'Iroise, sous réserve de la poursuite des financements de la Cité de l'Emploi.

Par ailleurs, le contrat de ville devra s'articuler avec les dispositifs existants sur le territoire de Ploufragan, tels que Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée (TZCLD) , ou le précédent programme de réussite éducative de la Ville, et la fin de l'opération de renouvellement urbain du quartier de l'Iroise.



B. La démarche d'élaboration du contrat de ville 2024-2030 et ses enjeux

La démarche d'élaboration du nouveau contrat de ville s'appuie sur deux approches :

- une réflexion partenariale avec l'ensemble des acteurs du contrat de ville (signataires, porteurs de projet, services des collectivités, conseillers citoyens, associations...)
- la contribution élargie des habitants,

Au préalable, le nouveau contrat prend en compte les préconisations de l'évaluation finale du précédent contrat de ville. Ces dernières sont rappelées ci-dessous.

1. Une démarche basée sur l'évaluation finale du contrat de ville 2015-2022

L'évaluation du contrat 2015-2022 avait dégagé 2 enjeux majeurs à travailler dans la future contractualisation.

La gouvernance

L'évaluation souligne le besoin de clarification des rôles entre les pilotes du contrat de ville, la prise en compte réelle des conseils citoyens et une animation visible et renforcée.

Il est proposé de mettre en place un comité des financeurs et une animation partagée au sein d'une équipe-projet.

Concernant les conseils citoyens, différentes pistes ont été évoquées :

- redéfinir les modalités de renouvellement des conseils citoyens (assouplir les conditions d'entrée par rapport au quartier, supprimer le tirage au sort inefficace, limiter la durée de mandat, imposer la parité) ;
- organiser un retour formalisé des décisions du comité de pilotage ;
- mettre en place des commissions thématiques ;
- accompagner les conseils citoyens par un chargé d'animation au profil de travailleur social, recruté sur un emploi stable ;
- organiser des temps, des manifestations portés par le seul conseil citoyen, afin d'en favoriser sa visibilité et sa reconnaissance par les habitants du quartier.

La nécessité d'adapter les objectifs du précédent contrat de ville au nouveau contexte

L'impact de la crise sanitaire de 2020-2021 s'est ressenti lors des échanges pendant l'évaluation du précédent contrat de ville. Elle a ainsi fait ressortir des points saillants, quelque soit la thématique :

- réduire / resserrer les objectifs pour gagner en lisibilité ;
- renforcer des objectifs concernant les enfants et les jeunes (de 0 à 30 ans), que ce soit sur la santé, la réussite éducative, ou l'insertion ;
- renforcer le soutien à la parentalité ;
- pouvoir identifier les personnes et lieux ressources en fonction de l'objectif.

La proximité, un cadre de vie serein et apaisé, la santé (prévention, accès aux soins, décloisonnement des acteurs) et le lien aux entreprises constituent des enjeux identifiés comme cruciaux pour l'évolution des quartiers.

2. Une élaboration des nouveaux objectifs avec les partenaires et acteurs de proximité

L'élaboration collégiale des objectifs poursuit la dynamique partenariale impulsée en 2022, lors de l'évaluation.

Afin de respecter le calendrier d'écriture des nouveaux objectifs, il a été décidé d'organiser deux temps de travail partenariaux, sous format d'ateliers mobilisant l'intelligence collective. Les ateliers ont été animés en binôme, par des agents des services de l'État, de Saint Briec Armor Agglomération et de la ville de Saint Briec.

Un premier temps de travail, organisé le 20 octobre 2023 a réuni l'ensemble des parties prenantes, à savoir les partenaires signataires, les associations et les habitants. Ils ont été sollicités pour s'exprimer et proposer des objectifs opérationnels sur les thèmes suivants :

- emploi et insertion professionnelle
- enfance, jeunesse et parentalité
- santé
- cadre de vie / transition écologique
- tranquillité publique,

avec comme thèmes transversaux l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations.

Chaque groupe a proposé des objectifs opérationnels et les indicateurs afférents. Un travail de priorisation a resserré la liste autour des objectifs considérés comme les plus importants et porteurs d'impact sur les habitants.

Un second temps de travail s'est tenu le 29 novembre 2023, réunissant les représentants des signataires du contrat de ville, pour s'exprimer sur les thématiques suivantes :

- la gouvernance, l'animation et la coordination du contrat de ville
- la mobilisation du droit commun
- la participation citoyenne

3. Contribution des habitants

Durant l'été 2023, les membres de l'équipe-projet sont allées à la rencontre des habitants pour recueillir leurs paroles, leurs envies, leurs souhaits, sur des temps existants comme les goûters citoyens, les café papotage, les fêtes de quartiers.

Le tableau de recueil de la parole, en annexe, synthétise l'ensemble des rencontres et échanges.

En complément, un temps d'échanges a été organisé, dédié aux femmes du quartier Balzac – Plateau – Europe – Ginglin – la Ville Bastard, le 28 août 2023.

Afin de garantir la sécurité et l'anonymat des femmes du quartier, les échanges se sont faits au moyen d'une « marche sur cartes » au centre social Cap Couleurs. Sur de grandes cartes du quartier, et sur la base de thématiques déterminées, les habitantes ont été interrogées sur leurs déplacements et leurs ressentis dans l'espace public.

Les thèmes retenus : l'accès aux services et aux commerces
l'accès aux espaces de loisirs (lieux, équipements)
la sécurité dans l'espace public

Le compte-rendu est en annexe.

C. Les enjeux thématiques et leurs objectifs opérationnels

Les enjeux thématiques et leurs objectifs intègrent :

- l'égalité entre les femmes et les hommes.
- la lutte contre les discriminations.

Définition des discriminations : article 25-1 du code pénal

Une discrimination est constituée lorsqu'une distinction est faite entre les personnes sur la base : de l'origine, du sexe, de la situation de famille, d'une grossesse, de l'apparence physique, d'une vulnérabilité résultant d'une situation économique, du patronyme, du lieu de résidence, de l'état de santé, de la perte d'autonomie, de leurs caractéristiques génétiques, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre, de leur âge, de leurs opinions politiques ou de leurs activités syndicales.

En tant que citoyens égaux, les femmes et les hommes doivent pouvoir jouir des mêmes chances en terme de choix, d'accès à l'éducation, aux loisirs, à l'emploi, à la formation ... Le principe d'égalité entre les femmes et les hommes demande donc aux acteurs de terrain de s'assurer que leurs projets prennent en compte les deux genres, d'apporter tous moyens pour que les actions bénéficient autant aux femmes ou filles qu'aux hommes ou garçons.

Afin de permettre une mesure des impacts des thèmes et objectifs opérationnels, des indicateurs sont définis. Ils sont indiqués en annexe dans les tableaux de suivi annuel.

1. Santé

Les objectifs identifiés sont :

- x Permettre à toutes et tous d'avoir accès aux services de santé dans un délai raisonnable
- x Déployer plus largement les actions de prévention santé (addictions, vie affective et sexuelle...), notamment auprès des plus jeunes
- x Mener une politique de santé mentale adaptée au contexte des quartiers prioritaires (ex : déploiement des Premiers Secours en Santé Mentale)
- x Faire de l'alimentation une politique de santé prioritaire dans les quartiers
- x Promouvoir l'activité physique et sportive comme moyen central de favoriser le bien-être général de la population / placer le sport au service du bien-être général de la population

2. Enfance, jeunesse, éducation

Le Programme de Réussite Educative (PRE), dispositif phare du contrat de ville

Le PRE constitue le dispositif majeur de cet enjeu. Avec une équipe de référents de parcours, il accompagne les enfants et jeunes (2 à 16 ans) qui présentent des signes de fragilité et / ou qui n'ont pas accès aux ressources du territoire. Avec l'adhésion de l'enfant et de sa famille, l'équipe travaille autour d'un diagnostic de la situation afin de déterminer des objectifs et mettre en place un parcours de réussite éducative partagé. Les freins et les ressources identifiables sont de différents ordres : scolaire, santé, accès aux loisirs ...

Le PRE de Saint-Brieuc est porté par la Caisse des Ecoles de la Ville et est composée des moyens humains suivants :

- Un coordinateur PRE à 0,5 ETP
- 3 référent(e)s de parcours (un / quartier)
- Une équipe pluridisciplinaire de soutien
- Un conseil consultatif du PRE constitué de l'ensemble des partenaires associatifs et institutionnels

En complément à ce dispositif, des objectifs pour les enfants, les jeunes et leurs parents ont été identifiés :

Enfance

- x Renforcer les actions de prévention en direction des enfants : respect de l'autre, harcèlement, mixité, mobilités, brevet natation, bien être et bien vivre, alimentation ...

- x Renforcer l'accès des enfants aux activités de loisirs et aux activités de vacances

Jeunesse

- x Renforcer les acteurs de prévention dans une démarche d'aller vers les jeunes

- x Renforcer les actions de prévention en direction des jeunes : harcèlement, consentement, mixité, secours en santé mentale, vie affective et sexuelle, bien être et bien vivre, alimentation ...

Parentalité

- x Développer et diversifier l'offre d'accueil des enfants de 0 à 12 ans issus de familles vulnérables (en situation de monoparentalité, en précarité économique, ...)

- x Renforcer les actions de soutien à la parentalité existantes, en particulier dans une démarche d'aller vers

3. Cadre de vie et transition écologique

Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain quartier Balzac et place de la Cité :

- Le programme architectural et urbain

Une opération de renouvellement urbain est engagée depuis 2015 dans le quartier de Balzac et sur la Place de la Cité et a vocation à s'achever en 2030 (solde et reconstitutions). Elle prévoit

- 182 logements sociaux hors site (Ville et Agglomération). Sur site, 28 logements sociaux et 64 logements libres au minimum seront reconstruits.

- Restructuration de l'école Balzac et du centre commercial en espace commercial et associatif

- Aménagement des espaces extérieurs, dont le mail vert et le Belvédère

Le volet socio-culturel du NPNRU :

Conjuguer l'humain et l'urbain, c'est l'ambition du volet socio-culturel du programme de renouvellement urbain, en articulant le projet d'animation du quartier et le projet immobilier dédié.

Ces objectifs :

- ➔ Travailler la cohésion sociale, mixité et maintien du lien social ;
- ➔ Favoriser l'appropriation du projet et de la transformation du quartier ;
- ➔ Accompagner la transformation des quartiers et l'arrivée des nouveaux habitants ;
- ➔ Affirmer le rôle clé de l'habitant comme acteur à part entière du projet ;
- ➔ Prendre en compte les enjeux d'usages dans la conception et la mise en œuvre du projet ;
- ➔ Développer la participation citoyenne (de l'information à la co-construction) ;
- ➔ Valoriser le patrimoine vécu et la mémoire du quartier.

Il préfigure le projet urbain de la Ville de Saint-Brieuc, qui a pour vocation à :

- favoriser la mixité sociale et ses usages
- valoriser la nature en ville
- (re)connecter le quartier à la vallée du Gouëdic
- ouvrir le quartier
- faire du quartier un lieu festif

L'animation du volet socio-culturel est en mode projet, avec un pilotage par la Ville de Saint-Brieuc, en partenariat avec les partenaires institutionnels (Etat, CAF, bailleur social), en lien avec les orientations du projet social de territoire, coordonné par le centre social Cap Couleurs, dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale Ville – CAF.

En complément, et pour l'ensemble des quartiers, des objectifs opérationnels liés plus généralement aux transitions écologiques et énergétiques sont déterminés, concernant différents thèmes sur le cadre de vie.

Des transports et mobilités plus doux

- x Adapter l'offre de transport collectif et intra-urbains aux besoins des habitants (travail de nuit et horaires atypiques comme le dimanche)
- x Favoriser les modes de transports doux – Sécuriser les voies cyclables et développer la sécurité routière, adapter l'éclairage public, accompagner les familles éloignées à s'approprier l'espace public

Des quartiers plus verts

- x Végétaliser les espaces publics – les écoles et les bâtiments - pour créer des îlots de fraîcheur et bénéfiques à la biodiversité

- x Favoriser l'agriculture urbaine (développement des jardins partagés et la présence des animaux), créer des espaces pouvant avoir une fonction nourricière

Des espaces publics appropriés par toutes et tous

- x Les connaître en établissant un diagnostic par quartier, favoriser leur appropriation par toute la population, en y associant à la réflexion les habitants
- x Former les professionnels à l'usage genré de l'espace public
- x S'approprier les espaces vierges pour créer des espaces de jeux

Un accès aux droits et aux services facilité

- x Faciliter l'interconnaissance des acteurs et de leurs compétences respectives pour améliorer le parcours de l'usager

Des logements plus adaptés

- x Améliorer la gestion des espaces communs dans les logements collectifs (entretien et rénovation des halls d'immeuble, cages d'escalier)

Des quartiers mieux respectés

- x Sensibiliser les habitants au réemploi, au tri sélectif des déchets et aux dépôts sauvages

Un outil de référence : la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité

La Gestion Urbaine et Sociale de Proximité est une démarche d'intervention partenariale partagée entre ceux qui habitent la ville et les institutions qui ont la responsabilité de sa gestion au quotidien.

Pilotée par la Ville de Saint-Brieuc il s'agit de développer et faciliter la coordination des services de la Ville de Saint-Brieuc, de Saint-Brieuc Armor Agglomération, des bailleurs sociaux et la Régie de Quartier, afin d'améliorer le quotidien des habitants dans des domaines variés :

- l'habitat : entretien, maintenance des immeubles, propreté, nettoyage, surveillance, gardiennage, médiation, régulation des troubles du voisinage
- le cadre de vie : gestion des espaces extérieurs, animation locale, vie et dynamique sociale, services urbains, prévention, sécurité et tranquillité publique, participation des habitants à leur cadre de vie, temps de rencontres et d'échanges, information, responsabilisation et engagement des habitants.

Elle favorise le développement d'initiatives portées par les habitants. Ce dispositif partenarial, bénéficiant de budgets dédiés, ne peut fonctionner sans les habitants, et notamment les conseils citoyens.

La GUSP dans les quartiers :

- 2 rencontres annuelles partenariales, par quartier prioritaire, ouvertes aux habitants (conseils citoyens, comités de quartier, associations de parents d'élèves, associations) ;
- 1 à 2 diagnostics en marchant ;
- un réseau de partenaires animé par un agent référent.

4. Emploi, insertion professionnelle et développement économique

La Cité de l'Emploi- dispositif pivot du contrat de ville

Le Comité Interministériel des Villes (CIV), réuni le 29 janvier 2021 à Grigny, a réaffirmé l'ambition républicaine en faveur de l'égalité des chances dans le contexte de crise sanitaire, économique et sociale, et a mené à des expérimentations dans le domaine de l'emploi avec la création des Cités de l'Emploi.



La Cité de l'emploi de Saint-Brieuc Armor Agglomération a été labellisée en août 2021. Elle est copilotée par l'Etat (DDETS et Préfecture des Côtes d'Armor) et le Service Insertion sociale et professionnelle (SISP) de la Direction du Développement Économique de Saint-Brieuc Armor Agglomération, avec l'appui de la mission politique de la Ville de la collectivité.

Elle constitue un nouveau cadre de coopération pour traiter globalement des difficultés d'insertion sociale et professionnelle des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Ce dispositif s'intègre à la gouvernance locale des services publics de l'emploi et s'appuie sur les politiques locales. La Cité de l'Emploi finalise le dernier kilomètre vers les habitants pour faciliter et mettre en œuvre de façon opérationnelle le droit commun.

L'objet même des Cités de l'Emploi est de faire travailler conjointement et collectivement l'ensemble des acteurs de l'insertion, de l'emploi, les entreprises et acteurs des quartiers, afin d'animer le partenariat local et de proposer des parcours dits « sans couture », individualisés et adaptés aux bénéficiaires. Les actions ciblent notamment la levée des freins qui empêchent une personne d'accéder durablement à l'emploi et/ou à la formation. Pour cela, la Cité de l'Emploi subventionne des projets locaux et peut initier la mise en œuvre d'actions innovantes pour couvrir des besoins.

3 axes d'intervention :

- la coordination territoriale
- l'aller- vers
- la remobilisation vers l'emploi.

En complément des missions et actions de la Cité de l'Emploi, d'autres objectifs ont été priorisés par les partenaires.

Volet insertion professionnelle et emploi

- x Développer des actions qui luttent contre les déterminismes et les stéréotypes afin de favoriser l'insertion professionnelle des habitants des QPV (découverte des métiers, stages, en lien avec IDEO, partenariats avec les universités, l'Education Nationale, le Technopôle, CIO, tutorat, ...)

- x Renforcer les actions d'aller vers et les nouvelles méthodes de mobilisation, ainsi que leur coordination pour plus de lisibilité sur les territoires QPV



- x Former les acteurs œuvrant en politique de la ville aux actions d'aller vers et aux nouvelles méthodes de mobilisation des publics éloignés de l'emploi
- x Poursuivre le travail sur la levée des freins à l'insertion professionnelle et sociale : garde d'enfants, mobilité, formation, santé / handicap, confiance en soi, travail sur les compétences, fracture numérique ...

Volet développement économique des quartiers

- x Favoriser les rapprochements entre les habitants des QPV, les entreprises du bassin et le monde économique
- x Accompagner, dans la durée, la création d'activités par les habitants et l'installation d'entreprises dans les QPV, par exemple en développant un partenariat avec BPI France

Le contrat de ville devra également être en lien avec le dispositif Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée.

Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée



Depuis juin 2023, le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération, avec les villes de Ploufragan et Saint-Brieuc, est habilité par le Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion pour la mise en œuvre de l'expérimentation « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée ». L'objectif est de travailler collectivement avec des acteurs mobilisés et réussir le défi du droit à l'emploi sur un territoire défini. La singularité de notre territoire d'expérimentation est qu'il comprend les quartiers de l'Iroise à Ploufragan (précédent QPV) et de Waron- Point du jour à Saint Brieuc.

Cette expérimentation est un outil innovant pour permettre aux habitants de ces quartiers de retourner vers l'emploi durable et créer des dynamiques sociales et citoyennes. Ainsi une entreprise à but d'emploi recrute et salarie des chômeurs de longue durée, qui développent des marchés économiques.

Ce dispositif est mené en collaboration avec la Cité de l'emploi afin de travailler de façon complémentaire au service des besoins des habitants et partenaires.

5. Tranquillité publique

Dans la nuit du 29 au 30 juin 2023, les quartiers Balzac, Plateau et la place de la Cité ont été le théâtre de violences avec affrontements entre jeunes et forces de l'ordre, ainsi que de l'incendie du bâtiment de la MJC du Plateau, des feux dans l'espace public et le pillage de commerces.

La municipalité de Saint Briec a souhaité prendre le temps de l'observation, de l'analyse pour comprendre ce que disent ces évènements à l'échelle d'une ville de taille moyenne, et dégager des réponses pour éviter une éventuelle répétition. Ainsi, le plan d'action de la ville viendra compléter, au cours de l'année 2024, des objectifs déjà identifiés par les partenaires et acteurs de terrain lors de la rédaction du présent contrat de ville. Le plan d'action, auquel chaque signataire et chaque acteur associatif du territoire sera associé, sera construit dans un esprit d'alliance éducative comme évoqué lors des Assises des violences urbaines du 21 février 2024.

Ces objectifs sont :

- x Sensibiliser les professionnels et les habitants aux thématiques relatives à la tranquillité publique (sentiment d'insécurité, violences intrafamiliales...)
- x Favoriser la réappropriation de l'espace public par et pour tous les habitants (âges, genre) par des actions de médiation, d'animation de rue, de convivialité...
- x Aménager les espaces en favorisant le cadre de vie et la sécurité par une réflexion sur l'éclairage, la végétalisation, la place du piéton...
- x Favoriser l'interconnaissance et l'interculturalité entre les habitants et les acteurs de la tranquillité publique (police nationale, bailleur social, services de la ville de St Briec et de l'agglomération ...)
- x Repérer les fragilités des quartiers par des diagnostics et promouvoir les atouts du territoire et de ses habitants par une communication positive

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

Après la réalisation de diagnostics précis et partagés, comprenant une enquête, des données quantitatives et qualitatives, la Ville de Saint-Briec et les partenaires du CLSPD ont construit la stratégie autour de 3 axes :

Axe 1 : Préserver la tranquillité publique pour un cadre de vie plus apaisé

Axe 2 : Réduire les impacts liés aux trafics de stupéfiants et prévenir les consommations addictives et/ou à risque de substances psychoactives

Axe 3 : Aller vers les personnes les plus vulnérables pour mieux les protéger

Axe 4 : Participer à la prévention et à la lutte contre les violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales.

Un principe : associer les habitants à la politique locale de sécurité et de prévention de la délinquance,

Deux enjeux transversaux : intégrer davantage le temps particulier de la vie nocturne et intégrer le thème de la santé mentale dans les actions de prévention de la délinquance.

Les instances :

- CLSPD restreint : analyses et arbitrages entre signataires de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

- CLSPD plénier : bilans partagés et annonce des réorientations avec large partenariat complétés par des instances internes et opérationnelles.

Les partenaires :

- la Préfecture, la Police nationale, la Justice, l'Éducation nationale,
- l'ensemble des services des collectivités territoriales contribuant à la prévention de la délinquance : police municipale, services en charge de la cohésion sociale, de la jeunesse, de la culture ou des sports,
- les associations spécialisées
- et les habitants.

D. Une coopération renforcée, avec engagements des partenaires, pour une mise en œuvre des objectifs au plus près des habitants

Trois éléments sont jugés nécessaires pour une mise en œuvre qui aura un impact sur la vie des quartiers :

- une gouvernance claire, définie, avec une animation visible du contrat de ville ;
- une participation des habitants favorisée, dans toutes les instances de la politique de la ville ;
- un recours privilégié au droit commun.

1. La gouvernance, la coordination et l'animation du contrat de ville

En terme de gouvernance, de coordination et d'animation de la politique de la ville, les partenaires signataires rappellent le calendrier très contraint lors de l'instruction des demandes de subventions, rendant difficile la juste appréciation des actions proposées. Bien qu'ils connaissent les principes et attendus de la politique de la ville, les partenaires signataires ne sont pas forcément en mesure de la prendre systématiquement en compte dans leurs réflexions. Aussi, voici des propositions à mettre en œuvre pour améliorer les relations partenariales et la visibilité de la politique de la ville, autant sur le territoire que pour les acteurs de terrain.

Renforcer les relations partenariales

L'équipe projet :

L'équipe-projet, constituée pour l'évaluation du contrat de ville 2015-2022, reste mobilisée. Elle est composée de :

- la déléguée du Préfet à la politique de la ville (et la DDETS le cas échéant) pour l'Etat
- la chargée de mission Politique de la ville de Saint Brieuc Armor Agglomération
- le/la référente politique de la ville la Ville de Saint Brieuc (la responsable du service Animation de la vie sociale et citoyenne)
- la coordonnatrice de la Cité de l'Emploi.

Cette équipe projet devient de fait le pivot de l'animation du contrat de ville. La coordination et l'animation ne reposent plus, ainsi, sur le seul co-pilotage Etat-EPCI et cela confirme la ville de Saint Brieuc comme partie prenante du pilotage opérationnel du contrat.

La déléguée du Préfet et la chargée de mission Politique de la Ville de Saint Brieuc Armor Agglomération, accompagnées des autres membres de l'équipe-projet se réunissent régulièrement et préparent les instances de gouvernance du contrat de ville que sont le comité technique et le comité de pilotage.

Le comité technique :

Il est constitué de techniciens représentant les partenaires signataires du contrat de ville. Ils donnent des avis techniques sur les dossiers déposés dans le cadre de l'appel à projet. Il se réunit au moins une fois par an. Ils permettent également de faire du lien avec les politiques et dispositifs de droit commun.

Le comité de pilotage :

Réunion des signataires du contrat de ville, il valide les subventions annuelles, proposées par l'État après réunion du comité technique. Il est l'organe qui valide les objectifs du contrat de ville, en

début de contractualisation et peut les faire évoluer, en fonction de l'évaluation annuelle ou à mi-parcours.

Vers un comité des financeurs :

Le temps fort de l'appel à projets Contrat de Ville (diffusion, instruction, attribution des subventions) doit devenir un temps fort partenarial, particulièrement avec les institutions cofinanceuses que sont : la ville, l'agglomération, le Département, la Région, la CAF, le bailleur social. Un travail partagé entre les principaux financeurs, animé par l'équipe-projet, doit débiter pour aboutir à une mise en commun des modalités d'attribution des subventions aux porteurs de projet à destination des quartiers prioritaires, autrement dit à la constitution d'un comité des financeurs. Ce travail doit comprendre une réflexion sur le calendrier, les critères de choix, et aussi sur la communication des subventions validées en comité de pilotage.

Le comité des financeurs devra également s'articuler avec les instances existantes du Plan de Cohésion sociale de la ville de Saint Briec, afin d'éviter la sur-sollicitation des mêmes partenaires.

La mise en place de l'équipe-projet et du comité des financeurs participent au renforcement des relations entre les partenaires signataires et les structures pilotes du contrat de ville. Pour autant, ce partenariat ne doit pas se résumer au temps d'attribution des subventions, il est à entretenir tout au long de l'année. Il est donc nécessaire que les partenaires signataires s'engagent à associer les membres de l'équipe-projet à tout moment de réflexion ou à toute action en relation soit avec les quartiers prioritaires, soit avec des thématiques croisant les objectifs opérationnels définis en concertation avec les acteurs de terrain (associations et habitants). En réciprocité, il est indispensable que les instances, comme le comité de pilotage, le comité technique et autres temps concernant les quartiers prioritaires associent les partenaires signataires.

Reconnaître et faire reconnaître la Politique de la Ville comme un partenaire des acteurs de terrain et des institutions

En complémentarité à ce qui précède, instaurer un partenariat réel, efficace et de confiance, passe aussi par une connaissance des personnes qui portent la mise en œuvre de la politique de la ville sur les quartiers. En annexe au présent contrat de ville 2024-2030, une fiche avec les coordonnées des représentants des institutions signataires est jointe. Sa mise à jour sera faite chaque année et une fiche transmise à chaque partenaire signataire. Ceux-ci s'engagent à nommer a minima un référent Politique de la Ville et à transmettre ses coordonnées aux services compétents en matière de Politique de la Ville, à l'État et à l'Agglomération. Ils s'engagent à le faire à chaque changement de référent.

La communication est essentielle à la visibilité des acteurs de terrain et des actions réalisées. L'équipe-projet s'engage à travailler à la diffusion d'une lettre d'information numérique, spécifique Politique de la ville, a minima une fois par an, sur la base d'un document co-rédigé par les services compétents en matière de Politique de la Ville, de l'État et de l'Agglomération.

2. Un droit commun à constamment mobiliser, une articulation à renforcer avec les politiques et dispositifs contractualisés sur le territoire intercommunal et sur le Département

La mobilisation du droit commun est un axe majeur et déterminant dans la réalisation des objectifs opérationnels du contrat de ville.

Il est rappelé que toute action en quartier prioritaire doit d'abord et avant tout solliciter les dispositifs de droit commun pour se réaliser. Les crédits spécifiques alloués à la politique de la ville viennent en complément et n'ont pas vocation à se substituer aux financements des partenaires signataires.

L'objectif est donc de s'assurer que les moyens de droit commun des politiques publiques bénéficient autant aux habitants des quartiers prioritaires qu'aux habitants du reste du territoire.

Pour l'État : éducation, emploi, police, justice, logement, santé, lutte contre les discriminations, transition écologique, culture, jeunesse et sports, politique d'intégration des primo-arrivants...

Pour la Région : développement économique, formation professionnelle, lycées...

Pour le Département : solidarités, protection de l'enfance, insertion, collèges, culture, prévention spécialisée...

Pour SBAA: emploi et développement économique, transition écologique, mobilités, déchets, aménagement urbain...

Pour la Ville de Saint-Brieuc : petite enfance, éducation, écoles, jeunesse, vie associative, culture, sports, prévention, santé...

La notion de droit commun est mal comprise par les acteurs de terrain, un constat partagé par les partenaires signataires. Aussi, un travail pédagogique, régulier, doit être engagé par l'équipe-projet, pour le rendre compréhensible, visible et par là mobilisable par les porteurs de projets. Ce travail devra être régulier et s'appuyer sur les rendez-vous, réunions et instances préexistantes dans les quartiers. L'équipe-projet relayera aussi les informations partagées en comité des financeurs.

Plan de cohésion sociale de la Ville de Saint Brieuc :

Dans le cadre du partenariat entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales des Côtes d'Armor , relatif à l'animation de la vie sociale sur les quartiers, le Conseil municipal a validé, par délibération du 4 juillet 2022, une nouvelle convention sur la période 2022 – 2025.

Dans une volonté partagée :

- de répondre aux enjeux liés aux évolutions socio-démographiques : vieillissement de la population, paupérisation des ménages, intégration des familles, soutien à la parentalité ;
- de contribuer à la cohérence entre les différentes politiques publiques : solidarité, éducation, enfance et jeunesse, culture et aux loisirs... ;
- de favoriser la synergie entre les différents acteurs sur les quartiers ;
- et en cohérence avec l'urgence sociale et l'urgence démocratique portées par la municipalité.

Finalités et bilan du Plan de cohésion sociale :

Dans le cadre d'une démarche participative fondée sur « les rencontres de la cohésion sociale », la Ville et la CAF ont initié en 2016 l'élaboration du Plan de cohésion sociale pour :

- agir au renforcement des liens et de la cohésion sociale pour favoriser le bien vivre ensemble ;
- travailler à la coordination et à la lisibilité des actions développées à destination des habitants dans une démarche de complémentarité et dans le respect des acteurs associatifs ;
- favoriser la coordination des politiques publiques et des moyens dédiés dans un objectif d'efficience.
- ré-affirmer la place des centres sociaux définie par la CNAF à travers sa circulaire relative à l'animation de la vie sociale, du 20 juin 2012 comme des lieux de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle ; et d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.
- acter le financement partagé à part égale des centres sociaux.

Ce travail collégial a permis de dégager quatre enjeux :

- **l'enjeu de solidarité** : la dynamisation sociale, le soutien à la parentalité, le soutien aux personnes les plus vulnérables,
- **l'enjeu d'éducation** : le projet éducatif en direction de la petite enfance et de l'enfance, la politique jeunesse, la réussite éducative, l'éducation populaire, la prévention, etc ;
- **l'enjeu de démocratisation** : l'accès de tous à la culture, à la connaissance, aux sports, aux loisirs, aux vacances, au jeu, etc ;
- **l'enjeu de citoyenneté** : la mobilisation des habitants, leur participation, leur implication dans des projets, les initiatives individuelles et collectives, l'envie d'agir, le soutien à la vie associative, la démocratie participative, etc.

Ces enjeux sont repris sous la forme de trois orientations politiques :

1. créer les conditions du bien-être et de l'épanouissement individuels, préalables à toute dynamique de cohésion sociale ;
2. créer les conditions du vivre ensemble, du lien social, de la relation entre les gens, du partage d'une aventure humaine collective ;
3. créer les conditions pour rendre les habitants acteurs de la vie de leur cité.

Et mis en œuvre dans la définition de projets sociaux de territoires adaptés à chaque secteur en fonction des éléments contextuels partagés avec les habitants et les partenaires dans le cadre des comités de pilotage territoriaux et conduits au sein des diverses commissions.

Du côté des partenaires signataires

Comme décrit plus haut, un comité des financeurs doit se mettre en place. Il aura aussi pour objectif le partage d'informations sur les dispositifs et financements de droit commun et le partage d'information sur les porteurs de projets communs. Il sera le lieu de bilans, permettant ainsi de nourrir la réflexion sur la priorisation des objectifs opérationnels, lors de l'appel à projets annuel. Il se réunira sur invitation des services compétents en matière de Politique de la Ville, de l'État et de l'agglomération.

Avec cette coopération renforcée, les crédits spécifiques de la politique de la ville pourront à nouveau favoriser l'innovation et l'expérimentation d'actions à destination des habitants des quartiers prioritaires.

A minima, via ce comité partenarial, il sera alors plus aisé de faire connaître, auprès des acteurs de terrain et des habitants, les dispositifs et financements de droit commun. L'interconnaissance entre les acteurs de terrain, les habitants et les partenaires signataires jouera un rôle facilitant la prise en compte des besoins des uns et les attentes des autres.

Le recensement du droit commun ne concerne pas que les financements. Il faut également prendre en compte les services publics présents dans les quartiers prioritaires ou en grande proximité.

Doit aussi être pris en compte l'ensemble des politiques publiques contractualisées entre les partenaires signataires, que ce soit sur la commune de Saint Briec, sur le territoire de Saint Briec Armor Agglomération et dans le département des Côtes d'Armor.

Un travail exhaustif devra être réalisé la première année du contrat de ville afin de valoriser les objectifs communs et d'entamer une réflexion sur la nécessaire articulation entre le contrat de ville et les documents stratégiques de chaque structure.

Les principales politiques contractualisées concernant les quartiers de Saint Briec :

Plan de cohésion sociale : Saint Briec et CAF des Côtes d'Armor

Projet territorial de Santé : Saint Briec Armor Agglomération et Agence Régionale de Santé 22

Projet territorial 0-30 ans – Convention Territoriale Globale (CTG) : Saint Briec Armor Agglomération, CAF des Côtes d'Armor et les 32 communes

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée : Saint Briec, Ploufragan et la DDETS

Pacte local des solidarités : Département des Côtes d'Armor et Etat

Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain Balzac et place de la Cité : ANRU, Préfecture, Caisse des dépôts et consignations, ANAH, Action Logement, Saint Briec Armor Agglomération, Saint Briec, Terres d'Armor Habitat, Foncière Logement, Département, Région Bretagne

...

L'évaluation annuelle de la mise en œuvre de la politique de la ville dans les quartiers prioritaires de Saint Briec rendra compte des articulations et points communs entre le contrat de ville et ces dispositifs contractuels de droit commun. Elle s'appuiera notamment sur le tableau de suivi annuel des actions par quartier (document en annexe).

Accompagner les associations

La mobilisation du droit commun se fait aussi en accompagnant les associations dans différentes fonctions. Il est nécessaire de faciliter la recherche de financements par le partage d'information et la communication la plus ciblée possible vers les porteurs de projets.

Des temps de présentation de l'appel à projets contrat de ville ont été mis en place dans le cadre de la coordination par les centres sociaux du plan de cohésion sociale de Saint Briec. Ils permettent un échange avec les institutions co-pilotes du contrat de ville, mais aussi entre

porteurs de projets afin d'assurer une complémentarité de leurs réponses, voire d'engager un partenariat sur un projet. Ils sont à poursuivre.

Durant la phase de diffusion de l'appel à projets, en 2024, des permanences ont été proposées aux porteurs de projets. Reçus par des représentants de l'État en charge de la politique de la ville et de Saint Briec Armor Agglomération, elles permettent un échange sur les futurs dossiers de demande de subvention, de répondre à des questions sur la forme et le fond de la réponse ou formulées par les services instructeurs. Le retour ayant été positif, ces permanences pourront être pérennisées.

Dans cet objectif de dialogue continu entre les associations et les institutions, il est proposé de rencontrer, sur la base de la méthode du dialogue de gestion, les associations structurantes de chaque quartier. Les modalités et la périodicité de ces rendez-vous sont à définir dans la première année du contrat de ville. Elles doivent prendre en compte les instances existantes et rendez-vous par ailleurs institués afin de ne pas surcharger les agendas et entraîner un essoufflement des partenariats.

L'évaluation du précédent contrat de ville, au niveau local comme national, a fait remonter le besoin de sécuriser des financements, notamment ceux des actions régulières, mais essentielles pour répondre aux besoins des habitants. Ainsi, 3 modes de financements seront possibles :

- Une convention pluriannuelle d'objectifs (CPO), dès lors que l'action est récurrente et correspond à l'ensemble des critères du contrat de ville ;
- Pour les petites associations, uniquement composées de bénévoles, une subvention de fonctionnement pour l'ensemble de leurs projets ;
- Une subvention d'investissement pour du petit équipement.

Lors de la réunion annuelle du comité de pilotage du contrat de ville, un bilan des subventions et des modalités de contractualisation entre l'État et les porteurs de projets sera présenté.

3. L'abattement sur la taxe foncière sur les propriétés bâties (ATFPB) : un outil au service des habitants des quartiers prioritaires

L'orientation de moyens financiers spécifiques aux quartiers prioritaires concerne également le bailleur social, Terres d'Armor Habitat.

L'abattement sur la taxe foncière sur les propriétés bâties (ATFPB) permet aux organismes bailleurs de logements locatifs sociaux de conserver 30 % de cette taxe, sur la part des logements sociaux situés dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (article 1388 bis du code général des impôts). Le montant de cet abattement doit être directement mobilisé au bénéfice des habitants.

Chaque année est arrêté un programme d'actions détaillant les modalités d'utilisation de l'abattement. Celui-ci est formalisé par une convention entre le bailleur, la commune, l'EPCI de référence et le représentant de l'État dans le département (DDETS). La convention est annexée au contrat de ville.

Suivant les recommandations du Préfet, la municipalité de Saint-Briec et Terres d'Armor Habitat (TAH) travaillent en coopération appuyée et s'accordent sur la définition commune du programme.

Ce programme est présenté aux signataires lors d'un comité technique dédié, puis partagé lors du comité de pilotage. Il permet à l'État d'apprécier le respect des conditions d'attribution de cet

avantage fiscal, accordé en contrepartie d'une qualité de service renforcée et d'une amélioration de la qualité de vie urbaine dans les quartiers prioritaires, en :

- recherchant un même niveau de qualité de service que dans le reste du parc du bailleur;
- veillant à l'entretien et à la maintenance du patrimoine.
- y renforçant les interventions au moyen notamment d'actions de gestion urbaine de proximité ;
- contribuant à la tranquillité publique, à l'amélioration du cadre de vie et à la participation des locataires.

Les programmes d'actions sont définis annuellement ou sur trois années et doivent être qualitatifs et chiffrés. Un suivi renforcé des signataires est attendu. En ce sens, un cadre national d'utilisation de l'abattement de TFPB comprenant huit axes d'intervention a été établi en 2014 :

- l'organisation d'une présence de proximité adaptée au fonctionnement social du quartier ;
- la formation et le soutien au personnel de proximité dans la gestion des spécificités du patrimoine et des besoins des locataires ;
- l'adaptation des modes et rythmes d'entretien et de maintenance ;
- la gestion des déchets et des encombrants ;
- les dispositifs et les actions contribuant à la tranquillité résidentielle ;
- les actions favorisant la concertation et la sensibilisation des locataires ;
- les actions de développement social permettant de favoriser le vivre ensemble et le lien social, dans cette catégorie les associations locales des QPV peuvent faire des propositions d'actions suivant le calendrier de l'appel à projets du contrat de ville;
- les petits travaux d'amélioration du cadre de vie.

4. Participation des habitants

La part active des habitants dans la définition et la mise en œuvre des objectifs de la politique de la ville sur leurs quartiers reste un enjeu fort du contrat de ville 2024-2030, parce que l'évolution des quartiers ne peut plus se faire sans un partenariat actif avec les habitants.

La loi Lamy a institué les conseils citoyens, instance officielle de représentation des habitants, à tout niveau et à toute étape de la mise en œuvre de la politique de la ville dans leur quartier.

Les conseils citoyens de Saint Brieuc

Les principes généraux qui guident l'action des conseils citoyens sont inscrits dans la loi de programmation pour la Ville et la Cohésion urbaine en date du 21 février 2014 : liberté, égalité, fraternité, laïcité, neutralité, souplesse, indépendance, pluralité, parité, proximité, citoyenneté et coconstruction.

Les missions confiées au conseil citoyen sont :

- favoriser l'expression des habitants et usagers aux côtés des acteurs institutionnels,
- créer un espace de démocratie participative favorisant la co-construction des contrats de ville,
- stimuler et appuyer l'initiative citoyenne.

Par un arrêté préfectoral en date du 4 juin 2015 trois conseils citoyens et leurs structures porteuses ont été validés :

- un conseil citoyen pour le quartier « Balzac Europe Ginglin et Ville Bastard », avec la Regie de Quartiers en structure porteuse
- un conseil citoyen pour le quartier Croix Saint Lambert – Ville Oger, avec le centre social comme structure porteuse
- un conseil citoyen pour le quartier Point du Jour-Waron avec la Citrouille (Bonjour Minuit) puis le CCAS par l'arrêté du 19 janvier 2022, comme structure porteuse.

Le fonctionnement initial, qui a perduré jusqu'en 2022 prévoyait un conseil citoyen en séance plénière, chaque mois. Chaque commission thématique se réunit autant de fois que nécessaire. Les décisions sont prises et/ou validées en séance plénière. À partir de 2022, du fait d'une démobilisation tant des membres du collège habitant que de celui du collège partenaires associatifs, il a été expérimenté un travail collégial des trois collèges citoyens uniquement. Le conseil citoyen de l'ouest a souhaité garder ses séances ; la démobilisation étant moins affectée que dans les autres conseils.

Leur bilan est significatif avec un impact certain sur les quartiers prioritaires.

Quelques exemples d'actions :

- création du Papatage citoyen,
- participations actives aux fêtes de quartier, aux journées citoyennes
- créations, éditions et distributions de journaux ...
- partenariat avec France Travail
- projection films d'animation avec l'UFFEJ
- « Imagine-In » : travail sur l'image du quartier autour de la vidéo et du cinéma.

Les membres participent également aux instances du contrat de ville et au comité de gestion du fond de participation des habitants.

Ces nombreuses actions démontrent la vitalité des projets citoyens. Lors de l'évaluation, les conseillers citoyens ont exprimé fermement la volonté de poursuivre un travail en réunissant les trois conseils, avec des membres issus des trois quartiers, des actions propres et des actions communes.

Ils ont commencé à y travailler, soutenus par l'animatrice des conseils citoyens mise à disposition par la ville dans le cadre d'une convention adulte relais avec l'Etat.

Ainsi, les Conseils citoyens sont associés au processus d'attribution des crédits politique de la ville, que ce soit dans la définition des objectifs ou la validation des dossiers (présence au comité technique et au comité de pilotage).

Pour autant, et ce malgré des moyens humains et financiers reconnus, la mobilisation des habitants au titre de la participation citoyenne reste difficile. Il est ressenti une forme de lassitude à s'engager et un sentiment d'ignorance de la parole des habitants. Les jeunes et les personnes âgées sont très peu représentés.

Enfin, un décalage est perçu, pouvant amener à des incompréhensions entre les professionnels, qui « jargonnet », et les habitants. Il existe également pour la compréhension par les habitants des modes de financement et des processus de décision.

Pour faire évoluer cet état de fait, différentes propositions ont été faites, afin d'accroître la participation citoyenne et en faire une réalité, avec efficacité, pour les habitants comme pour l'ensemble des acteurs de terrain et institutionnels.

Créer du lien avec l'habitant

Afin de créer et rendre sensible le lien avec l'habitant, les acteurs de terrain sont invités à s'appuyer sur les événements mis en place par des partenaires et à y participer activement, pour se présenter, faire connaissance, se faire connaître et reconnaître ; une interconnaissance entre professionnels et habitants.

Poursuivre les moments d'aller-vers lors de temps festifs, conviviaux, voire informels mais aussi là où sont les habitants, comme par exemple aux arrêts de bus.

Des outils comme les tables de quartier sont à expérimenter.

La relation habitant – professionnel

Créer ce lien demande aussi aux professionnels une évolution dans leur posture, en s'autorisant à faire un pas de côté, en faisant une place sincère et réelle aux habitants dans leur pratique, leur quotidien professionnel. Ce changement de posture n'est pas inné. Il est donc nécessaire d'envisager la formation des professionnels à la participation citoyenne.

Pour une relation sereine, les professionnels se doivent aussi de clarifier leurs attentes et propositions envers les habitants : participer et faire participer oui, mais pourquoi et pour quoi faire ?

Il est donc nécessaire de définir le niveau d'engagement attendu des habitants, afin qu'ils puissent s'investir en connaissance de cause sur les instances et les temps de réflexion des acteurs de proximité.

Les niveaux de participation

Information : transmission d'éléments pour permettre aux habitants d'avoir une idée exhaustive des projets les concernant

Consultation : les habitants ont la parole, on leur demande leur avis. Mais ils n'ont pas de pouvoir dans la prise en compte de leurs points de vue.

Concertation (ou implication) : les opinions des habitants ont de l'influence, mais n'ont pas le pouvoir de décision.

Co-construction (ou co-fabrication) : les habitants peuvent négocier avec les décideurs. Un accord se trouve sur les rôles, responsabilités et niveaux de contrôle.

Co-décision : une délégation partielle des pouvoirs est dévolue à un collectif d'habitants.

La relation avec les habitants doit aussi s'entretenir via un langage compréhensible par tous et par une communication accessible à tous.

Prendre en compte l'expertise d'usage des habitants

Un élément participant à la mobilisation des habitants dans la mise en oeuvre des objectifs du contrat de ville, c'est de bien s'assurer, régulièrement, que les objectifs opérationnels présentés dans ce document, correspondent effectivement à la réalité vécue des habitants et à leurs besoins et attentes. Ces objectifs doivent prendre en compte la situation globale des habitants, et ne doivent pas « découper » la vie quotidienne des habitants en fonction de dispositifs.

Les différentes évaluations, annuelle et à mi-parcours, seront donc à travailler en concertation avec les habitants et à réaliser avec transparence et honnêteté, par l'ensemble des parties prenantes (partenaires signataires et acteurs de terrain). Cela signifie valoriser leur travail décisionnel et promouvoir leur capacité d'agir.

Reconnaître l'habitant comme un acteur à part entière de la mise en oeuvre de la Politique de la Ville

In fine, la mobilisation des habitants sera d'autant plus notable qu'elle sera reconnue et valorisée. Les habitants doivent être reconnus comme étant des experts dans l'usage de leur quartier et dans leurs relations avec leur environnement.

Le fonds de participation des habitants (FPH)

Dans le cadre de la politique de la Ville, le Comité interministériel décidait en date du 30 juin 1998 de définir la participation des habitants comme un des axes majeurs de l'action publique.

Aussi, afin de soutenir l'initiative citoyenne, les Fonds de Participations des Habitants (F.P.H) se sont mis en place, ceux-ci permettant dans les quartiers relevant de la "Politique de la Ville" de financer des micro-projets proposés par un groupe d'habitants ou une association d'habitants, de parents (exemple : fêtes de quartier, manifestations sportives et/ou culturelles, repas de quartier...), et ainsi de contribuer à l'enrichissement des liens sociaux et à l'animation des quartiers.

Depuis 2002 la Ville de Saint-Brieuc met en oeuvre un Fonds de Participation des Habitants sur les trois quartiers Politique de la Ville, avec le soutien financier de l'État.

Dans le cadre de ce dispositif, trois associations présentes sur les territoires concernés sont ainsi identifiées à l'époque pour assurer la gestion de ces enveloppes financières, abondées par la Ville de Saint-Brieuc, pour subventionner ces micro-projets, avec un plafond de 500 € :

- la Régie de quartiers pour le quartier Balzac – Europe – le Plateau – Ginglin – la Ville Bastard
- le CCAS pour le quartier Point du Jour – Waron, depuis 2022
- le comité de quartier de la Croix St Lambert pour le quartier Croix St Lambert – Ville Oger

A l'appui de conventions de gestion, trois objectifs ont été fixés par la Ville de Saint-Brieuc aux associations en charge de la gestion des fonds :

- Favoriser les prises d'initiatives de groupes d'habitants par une aide souple et rapide,
- Promouvoir les capacités individuelles et collectives à s'organiser, monter de projets, argumenter,
- Renforcer les échanges entre associations et habitants,

- Promouvoir le FPH en lien avec la Ville, recevoir les demandes, organiser la commission d'attribution et verser les fonds.

Depuis 2014 (loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014), les conseils citoyens sont membres de la commission d'étude des projets.

La reconnaissance du pouvoir d'agir des habitants et de leur expertise d'usage doit être un engagement fort et concrétisé, à travers les outils de participation citoyenne.

La charte de la démocratie permanente et le budget participatif de la ville de Saint Briec, un exemple pour donner aux habitants le pouvoir d'agir

La Ville de Saint-Briec est engagée dans une démarche volontaire d'activation de la participation des habitants sur l'ensemble des quartiers.

Le budget participatif est un des dispositifs qui permet aux habitants de contribuer à la vie communale et à leur cadre de vie. La Ville de Saint-Briec finance les projets, accompagne et propose un appui technique dans leur réalisation. Ce sont les Briochins et Briochines qui choisissent les projets à mettre en œuvre, dans le cadre d'une campagne de vote.

Le budget participatif n'est ni un financement participatif, ni un appel au don de la part des habitants, ni une subvention.

Il a pour objectif :

- de favoriser la citoyenneté des habitants
- de permettre la proposition de projets qui répondent à un intérêt général
- de sensibiliser les habitants à l'action publique municipale et à l'élaboration de projets.

Si le Budget Participatif porte sur l'ensemble du territoire de la Ville de Saint-Briec, dans un souci d'équité et à titre expérimental, la Ville s'engage sur l'édition 2024-2025 à accentuer son accompagnement en proximité dans les quartiers prioritaires de Balzac-Europe-Ginglin-Ville Bastard, Croix Saint-Lambert Ville Oger, Waron-Point du Jour. Ainsi le dispositif a fait l'objet temps d'évaluation et de permanences dans les centres sociaux.

LES SIGNATAIRES

Pour la Préfecture des Côtes d'Armor
Le Préfet, Stéphane ROUVE

Pour Saint Brieuc Armor Agglomération
Le Président, Ronan KERDRAON

Pour la Ville de Saint Brieuc
Le Maire, Hervé GUIHARD

Pour la Ville de Ploufragan
Le Maire, Rémy MOULIN

Pour le Département des Côtes d'Armor
Le Président, Christian COAIL

Pour la Région Bretagne
Le Président, Loïg CHESNAIS-GIRARD

Pour la Caisse d'Allocations Familiales des Côtes d'Armor
Le Directeur, Frédéric OZENNE

Pour l'Education Nationale
Le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, Frédéric FABRE

Pour l'Agence Régionale de Santé
Le Directeur Départemental, François NEGRIER

Pour France Travail,
La Directrice Territoriale des Côtes d'Armor, Danièle MAILLOT

DOCUMENTS ANNEXES

1. Quartiers en chiffres et en cartes
2. Le recueil de la parole des habitants
3. Cité de l'Emploi : actions 2021-2023
4. Tableaux de suivi des objectifs opérationnels
5. Plan-guide du projet urbain Balzac
6. Référents Contrat de ville

ANNEXE 1

LES QUARTIERS EN CHIFFRES

Quelle est la situation des habitants par rapport à l'emploi ?

Quelles sont les caractéristiques de l'activité économique dans les quartiers ?

DEMANDEURS D'EMPLOI – 2023		Saint Brieuc	Balzac-Europe-Le Plateau	Croix St Lambert-Ville Oger	Waron-Point du Jour
Taux d'emploi des 15-64 ans		57,7%	36%	40,3%	46,6%
	femmes	56,1%	30,8%	35,2%	45,3%
Part des emplois précaires parmi les emplois		18,9%	38,5%	23,7%	27,1%
	femmes	19,7%	38,9%	23,9%	32,60 %
Profil Demandeurs d'emploi					
catégories ABC		4 777	605	350	218
	femmes	2 408	312	190	120
Dont bénéficiaires du RSA		28,2%	41,3%	43,1%	36,7%
	femmes	28,5%	45,5%	44,7%	41,7%
Evolution annuelle du nombre d'inscrits en cat. ABC		-3,2 %	-4,9 %	-7,4 %	9 %
	femmes	-3,5 %	-4,3 %	-12 %	14,3 %
Evolution annuelle du nombre d'inscrits en cat. A		-12%	-12,7%	-11,2%	-4 %
Age demandeurs cat. ABC	Moins de 26 ans	15,9%	11,9%	11,1%	16,5 %
	De 26 à 49 ans	57,8%	62,5%	65,2%	61 %
	plus de 50 ans	26,3%	25,6%	23,7%	22,5 %
Niveau de formation	Sans qualification	17,2%	25,0%	29,7%	24,3 %
	CAP-BEP	33,1%	39,5%	42,6%	38,6 %
	Bac	22,0%	22,5%	17,1%	19,7 %
	Supérieur au bac	27,6%	13,0%	10,6%	17,4 %

ACTIVITE ECONOMIQUE – 2023			Balzac-Europe-Le Plateau	Croix St Lambert-Ville Oger	Waron-Point du Jour
Activités des établissements	Commerces, transports, hébergement, restauration	31,1 %	52 %	54 %	48,4 %
	Services aux entreprises	30,7 %	8 %	11,1 %	19,4 %
	Services aux particuliers	23,5 %	15,2 %	19 %	12,9 %
	Autres	14,7 %	24,8 %	15,90 %	19,3 %
Activités des établissements de services	Information et communication	5%	10,3%	5%	0 %
	Activités financières et d'assurance	10,8%	3,5%	10,5%	10 %
	Activités immobilières	7,5%	0,0%	0%	0 %
	Activités spécialisées, services adm. Et de soutien (vers entrep.)	33,3%	20,7%	21,0%	50 %
	Enseignement, santé (vers part.)	29,5%	24,1%	31,6%	20 %
Démographie des établissements	Autres (services aux particuliers)	13,9%	41,4%	31,6%	20 %
	Créations et transferts	786	42	27	13
	Part des créations	80,4%	92,9%	92,6%	100 %
Taille des établissements	Part de micro-entrep. Parmi les créations	60,4%	71,8%	88%	84,6 %
	Pas de salarié	72,1%	87,2%	82,5%	80,6 %
	Moins de 50 salariés	27,1%	12,8%	17,5%	19,4 %
	50 salariés ou plus	0,8%	0%	0%	0 %

Source : SIG Politique de la Ville
s : secret statistique

Annexe 1

LES QUARTIERS EN CHIFFRES

2023			Saint Brieuc	Balzac-Europe-Le Plateau	Croix St Lambert-Ville Oger	Waron-Point du Jour
DEMOGRAPHIE	Nombre d'habitants		44 170	4 241	1 767	990
		Hommes	46,5%	43,9%	44,7%	49,6%
		Femmes	53,5%	56,1%	55,3%	50,4%
	Part de la population communale			9,6%	4%	2,2%
	Moins de 25 ans		30,7%	42%	36,9%	36%
	Plus de 60 ans		28,5%	19,4%	19,2%	18,4%
	Ménages de 1 personne		52,0%	51,2%	47,7%	57,5%
Familles monoparentales		22,7%	45%	42,4%	46,3%	
REVENUS	Taux de pauvreté		20,3%	50,8%	47,6%	44,4%
	Distribution des revenus disponibles mensuels des ménages, par unité de consommation	Médiane	1 660 €	1 090 €	1 110 €	1 160 €
		1e quartile	1 190 €	850 €	870 €	870 €
		3e quartile	2 210 €	1 400 €	1 420 €	1 470 €
	Structure des revenus disponibles	Prestations sociales	9,5%	30,6%	31,9%	28,7%
		Revenus du patrimoine	7,6%	2,5%	1,8%	2,8%
		Pensions, retraites, rentes	33,7%	26%	24,5%	24,6%
		Revenus d'activités	64,9%	48%	48,8%	51,0%
Impôts		-15,7%	-7,1%	-7%	-7,1%	
LOGEMENT	Nombre de logements sociaux		4740	1609	884	434
	Taux de rotation		8,5 %	7,8 %	9,4 %	6,7 %
	Taux de vacance		2,1 %	2,2 %	1,9 %	s
	Année de construction – rénovation	1949-1975	36,2 %	73,5 %	73,10 %	30,4 %
		Après 2013	5,7 %	2 %	s	10,8 %
	Ancienneté des ménages	moins de 2 ans	18,5 %	15,1 %	16,2 %	15,5 %
		plus de 5 ans	57,8 %	58,4 %	57,9 %	50,4 %
SCOLARITE (année scolaire 2020-2021)	Nombre d'écoles maternelles		6	1	1	
	Enfants de moins de 3 ans scolarisés	dont en REP	2	1	1	
			91	8	6	
	Nombre d'écoles élémentaires		5	1		
		dont en REP	1	1		
	Nombre de collèges		8	1		
dont en REP		1				
	Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi		16,9%	27%	40,5%	31,2 %
SANTE		Bénéficiaires CNAM	43 046	3 294	1 812	1 037
	Bénéficiaires Complémentaire Santé Solidaire	sans participation	5 815	1 042	610	312
		avec participation	2 325	304	129	114

Source : SIG Politique de la Ville

ANNEXE 2

Recueil de la parole des habitants
 Temps d'aller vers sur les quartiers Politique de la Ville été 2023

QUARTIER	ACTION	DATE	HEURE	LIEU	PERSONNE REFERENTE	PUBLIC	ECHANGES	PERSPECTIVES / SOUHAIT POUR LE QUARTIER	SUJETS ABORDES
SUD	SUD EN FETE	samedi 17 juin	15h-17h30	croix st lambert	Morwena + Mylène Salou /	groupe de 6 filles d'environ 15 ans, adhérentes au local jeunes du Cercle		Une piscine/ un karting	Tranquillité publique / emploi insertion
SUD	ACTION TRIPORTEUR AVEC LE CONSEIL CITOYEN SUD	jeudi 22 juin	8h15-9h15	école établette	Sarah Lentier / Jennifer Boinet/ valérie / Annabelle	1 homme environ 35 ans (ville oger arrivé en 2018) 1 femme avec 2 enfants (2 et 5 ans) 1 femme 1 femme environ 40 ans	quartier plus calme qu'avant mais problème de drogue, départ en vacances cet été, pb de voisinage avec jeunes qui monte sur le toit la nuit (cx st lambert), inscription sur les sorties familiales du centre social /		Cadre de vie/ Tranquillité publique
OUEST	CAFE DES VOISINS avec le conseil citoyen OUEST	jeudi 22 juin	15h30-17h30	Point du jour sous la pergola	Morwena / Laurence / Fabienne / Jennifer / Naima / Aziza	1 femme 72 ans avec son chien 1 jeune femme de 23 ans 1 homme (1961) 1 femme environ 45 ans (waron) 1 femme (70 ans) anim : morwena, laurence, fabienne, aziza, naima /1 femme environ 60 ans / 1 femme environ 45 ans	la santé c'est la fortune / partage / nouveaux logements à waron : l'eau stagne dans les parties communes, humidité, pb de peinture, moisissures / espace public pour les préados / jeux pour enfants sont enlevés ou abimés / pb de surveillance des enfants : animateur sur l'espace public ? / bois boissel : panneau explicatif sur le fait qu'il n'y ait plus de poubelles / toilettes publiques plus agréables (ex: plage du valais) sèche ou auto nettoyantes > dans le cadre de la concertation autour des vallées / budget égalité homme femme / city stade mobile (financement TFPB) / création d'un groupe de bénévoles encadrant les enfants autour du jardin partagé / pas de jeux pour les 0-6 ans / entretien de la pergola (voir compagnons batisseurs) / entretien espaces verts autour (mairie) / Une habitante abordait la question de l'accompagnement d'un monsieur sans logement qui a dormi dans sa voiture plusieurs semaines / Une dame point du jour abordait la non surveillance d'une voisine pour ses enfants / Des dégâts dans le jardin partagé de La Ruche		logement / cadre de vie
SUD	FETE DE L'ECOLE DE POURTRIN	dimanche 24 juin			Morwena		riveraines du quartier Croix Saint-Lambert expliquent avoir peur de se garer au centre commercial à cause du regard des hommes au bar "le verdelet". Evitent de venir ou se garent coté école de l'établette pour éviter de passer devant le bar (viennent pour la médiathèque ou courses commerces)		Image du quartier / Tranquillité publique
EST	Café Triporteur avec Jennifer, ORB, Coordination personnes Agées CCAS	lundi 3 juillet 2023	14h-17h30	Balade quartier Est jusqu'à rue de saint Malo	Jennifer / Nathalie Torchard	15 personnes (tout public, mais ciblé personnes plus de 60 ans) + 2 enfants CM2 + Annette Escalade familles	pour les plus de 60 ans rencontrés, évocation du besoin de rencontres, les personnes parlent d'isolement et sont satisfaites de cette action "quand revenez vous ?", les plus jeunes précisent que "c'est bien ce que vous faites, de venir nous voir pour discuter, savoir comment on va" / demande de récurrence dans ses rencontres / idée de temps de convivialité au sein des halls d'immeubles (our rose) / idée de faire venir "à vélo sans âge" pour balade sur le quartier / quartier calme (personne travaillant de nuit peut dormir le jour) / "cosmopolite" / entraide entre voisins (aide d'une personne âgée avec son infirmière)	Objectif: aller à la rencontre des plus de 60 ans, le but est d'aller vers les personnes isolées au plus près de chez elles / Cadre de vie	Lutte contre l'isolement/ Cadre de vie
EST	Préparation séjour Jeunes Gorges du Verdon / MJC	vendredi 7 juillet	19h-21h	MJC/ Quartier Est	Morwena	7 personnes (Directeur MJC, Animateur et AR MJC) dont 5 jeunes hommes d'environ 20 ans : 2 de Waron PDI/ 1 de Balzac/ 2 hors SB	Evocation des violences urbaines survenues le jeudi dont l'incendie de la MJC/ Les jeunes sont tristes et atterrés par ce qui s'est passé mais pas surpris / Evoquent les relations jeunes- police par leur propre exemple/ A 20 ans, deux d'entre eux, issus des quartiers ont déjà été contrôlés plusieurs fois dans la rue, les 3 autres jamais. Expriment une certaine haine des jeunes envers la police.	Souhaitent une reconstruction à l'identique de la MJC, qu'elle reste dans le quartier. Evoque la nécessité que la MJC fasse évoluer la mentalité des jeunes, tout en gardant ses valeurs.	Jeunesse / Tranquillité Publique
SUD	Café citoyen	Lundi 10 juillet	15h30-17h30	Croix Saint-Lambert	Morwena+ Valérie Le Prunec+ Jennifer Boinet+ Sarah Lentier+ Laurence Gaessler + Valérie membre conseil citoyen	1 femme d'environ 55 ans, seule (enfants adultes), isolée socialement depuis le COVID / homme (env35 ans) père de trois enfants sur le quartier depuis 2017 / groupe d'enfants 5 à 12 ans école beauvallon / adolescente 15 ans léonard de vinci / femme 40 ans avec deux enfants (6 mois et 5 ans) travaillant de nuit et gardant les enfants d'une voisine le jour	Exprime sa solitude et ses problèmes de santé, ainsi que la difficulté d'accès aux soins/ Souhaiterait être avertie dès que le CMS ouvre, afin de s'inscrire / homme évoque un sentiment d'insécurité selon les horaires, problèmes de drogue au niveau du Verdelet (n'emmene pas ses enfants à cet endroit), sentiment d'individualisme sur le quartier "il faut un village pour élever un enfant" ce n'est pas le cas sur le quartier / enfants : mur d'escalade / adolescente se rend surtout en centre ville (shopping) connaît la cabane mais rarement ouvert lorsqu'elle passe, part en internat en septembre / femme 17 ans sur le quartier s'y plait, mode de garde des enfants quand on travaille, pas de permis de conduire (son mari la dépose au travail)	Priorité pour les habitants du quartier dans l'accès au CMS/ Pouvoir se payer des cours à la piscine / plus de visibilité de la police nationale ou municipale / Création d'un mur d'escalade	Santé / Isolement social / tranquillité publique / mode de garde / mobilité

ANNEXE 2

QUARTIER	ACTION	DATE	HEURE	LIEU	PERSONNE REFERENTE	PUBLIC	ECHANGES	PERSPECTIVES / SOUHAIT POUR LE QUARTIER	SUJETS ABORDES
OUEST	Café des voisins	mardi 11 juillet	15h30-17h30	waron - jardin partagé	jennifer + fabienne + monique + morwena + mathilde	1 femme avec trois enfants venue en vacances sur le quartier / 1 homme vice président Energie ouest / 1 homme bénévole centre social / 1 femme kurde accueillant ses 4 petits enfants pour l'été / 3 femmes habituées des cafés	problème de voisinage / vivre ensemble difficile avec les plus jeunes / enfants sur l'espace public sans parents / incivilité / quartier calme aux villages moins calme sur Waron	but de foot pour les enfants car city stade éloigné	tranquillité publique / logement
EST	Temps informel MIC	mercredi 19 juillet	16h-16h30	Cap Couleurs	Morwena+ Laurence	8 jeunes de 11 à 18 ans (3 filles et 5 garçons) / 3 habitant sur le quartier / 2 habitant la Croix Saint-Lambert / 1 des Villages / 1 de Cesson/ 1 de Plérin	N'ont jamais eu peur dans leur quartier/ Ceux de la Croix St Lambert se plaignent du trafic / Aucun ne comprend l'incendie de la MIC et déplorent que ce soit des mineurs / Expriment le manque d'activités le we / Peu font une activité sportive/ Les filles expriment l'impossibilité d'accéder au city stade, occupé par les garçons/	Souhaieraient développer un projet graffiti s/f d'un mur d'expression libre dans le quartier (projet noté, à développer avec MIC)	Tranquillité publique / activités cohésion sociale/ jeunesse
OUEST	Café des voisins	mardi 25 juillet	15h30-17h30	Jardin partagé Waron	Fabienne + Morwena	7 enfants (4 garçons et 3 filles) 9 adultes dont 2 en fauteuil roulant et une maman pas connue de moi	Echanges inter-générationnels sur le thème de la religion/les personnes âgées parlent des dégradations dans le jardin/problème de voisinage: des enfants se pendent à la structure de la pergola ce qui fragilise la structure, une fraterie de 3 enfants a été repéré rentrant "bruyamment" chez eux à 1h30dans la nuit, l'habitante a signalé à Terres d'Armor Habitat mais absence de la médiatrice/ beaucoup d'échanges sur le passé du quartier, les baraques la vie du quartier, les enfants étaient intéressés/Vu pendant le café plusieurs vélo traverser le quartier à grande vitesse/un des habitants offre du sirop d'hibiscus/gingembre, un autre est allé chez lui chercher des feuilles pour que les filles puissent faire des dessins: solidarité et partage!	un habitant exprime la nécessité d'installer un autre banc sous la pergola	tranquillité publique/cadre de vie
OUEST	Echanges Amicale Laïque	Vendredi 28 juillet	14h30-15h	Local jeunes le Projo	Morwena+ David Huitric	Environ 20 jeunes de 11 à 15 ans (dont 7 filles) / Habitant Waron, centre ville, Tour d'Auvergne, Tremuson	Les jeunes ont bien investi le Projo/ Certains expriment le mauvais état des jeux pour enfants et des infrastructures sportives (TA)/ Regrettent qu'il n'y ait pas de jeux de plein air pour les plus grands/ Certaines filles n'ont pas le droit de venir seules au Projo de Waron (peur des parents par rapport au chemin, peur de kidnapping)/ Plusieurs enfants sont amenés par les parents/ La majorité a un vélo mais ils ne sont pas autant à pratiquer/ Constatent que le quartier n'est pas propre/ Les jeunes avaient travaillé sur ce qu'ils souhaitaient avec David avant mon arrivée	Souhait d'un skate park ou pump track et d'une tyrolienne dans le quartier/ Souhait d'un city stade près de La Ruche et d'améliorer le city stade de la Tour d'Auvergne (vrais buts)/ Souhait d'une mangathèque et d'un espace jeux vidéo à travailler avec le projo/ Les filles souhaiteraient une salle de danse dans le quartier car ne peuvent pas aller jusqu'à la gare/ Jeux pour enfants plus grands / Vélos mis à disposition/	Déplacements / Cadre de vie / Jeunesse
SUD	SBCT	45162	14h-17h	a coté de la farandole	JC + Dwight Lecerf	mere de famille	Echange pendant les sbct autour de la vie de quartier et aux différents freins. La mere de famille est intéressée par le terrain d'aventure (et probablement d'autres actions) mais se heurte à un problème de mobilité. Balzac est d'après elle "trop loin" et le bus n'est pas une solution car "trop cher"	organisation d'un système de navette ou accès à des moyens de mobilité douce pour se déplacer entre les quartiers et participer aux actions voisines.	déplacements/ accès aux actions
SUD	cuisine itinérante	30/08	10h12h		JC + Dwight Lecerf	benevole du centre social	Echange autour de l'accès à l'information. Les gens "actifs" sur les actions se renseignent majoritairement voir exclusivement au centre social ou bibliothèque. Les habitants se disent au courant de rien malgré les affiches et autres. La bénévole souligne que même si on les prévient la veille pour le lendemain, ils ne se déplacent pas.	questionnement autour de la comm pour les habitants ?	accès à l'information

ANNEXE 2

QUARTIER	ACTION	DATE	HEURE	LIEU	PERSONNE REFERENTE	PUBLIC	ECHANGES	PERSPECTIVES / SOUHAIT POUR LE QUARTIER	SUJETS ABORDES
EST	SBCT	30/08	14h-17h	stade a coté de l'ecole croix rouge	JC + Dwight Lecerf	habitante de la croix rouge	Echange autour des émeutes. Une habitante m'a fait part d'échanges entre elle et les jeunes sur l'affaire Nahel. Elle me fait part d'un changement de comportement des jeunes vers 10- 12 ans (perte de leur coté innocent et d'vpt d'un coté + agressif). Elle aimerait avoir/developper/ redevelopper un atelier couture et/ou lecture avec les habitants et les jeunes	atelier couture/ atelier livre /+ de sécurité sur le quartier	vie de quartier / Cohésion sociale
EST	Marche virtuelle exploratoire	28/08	16h-18h	Cap Couleurs	Laurence+ Morwena+ Jennifer+ MJC	Environ 15 femmes de 13 à 85 ans: Habitantes ou non du quartier	Atelier autour de 3 thématiques : Tranquillité publique/ Accès aux commerces et services / Accès aux loisirs. cf CR Laurence		Cadre de vie/ Tranquillité publique/ Déplacements
OUEST	café des voisins	22/08	15h30-17h30	devant le local Phar'Ouest	Jennifer + Morwena + Laurence + Mathilde	peu de passages 1 femme + 3 jeunes filles (9-12 ans)	quartier calme / échange autour du féminicide infanticide début janvier / problème de voisinage réglé à ce jour / la femme sort beaucoup du quartier pour ses activités		cadre de vie / tranquillité publique
EST	café triporteur	29/08	15h30-17h30	devant la tour rose / rue de st malo	Jennifer + Virginie LESAGE ORB	20aines de personnes (1 famille + 2 enfants) / 10aine de personnes de + de 60 ans / 2 hommes environ 30 ans / 1homme 40 ans/ couple de personnes âgées	quartier calme / habitants de la tour rose : installation des étais en cours pour soutenir les balcons, les personnes ne sont pas inquiètes et savent que cela va rester de nombreuses années / nouveaux arrivants ayant un enfant autiste scolarisé à Yffiniac ne connaissent pas le centre social / souhait de multiplier les moments de convivialité entre voisins pour améliorer l'interconnaissance / habitant vient pour dormir ne participe pas aux activités du quartier ne connaît pas le centre social.	+ de temps de convivialité pour les adultes personnes isolées / renouveler la proposition de café triporteur de manière régulière et annoncée	cadre de vie / loisirs / Cohésion sociale
SUD	Action objetothèque	30 /08	15h / 17h00	terrain de foot ville oger / UFOLEP	Jennifer + Valérie (conseil citoyen sud)	3/4 mamans / 15aine d'enfants (8 mois -13 ans)	entrée en gême pour une jeune fille portant le voile : rassurée car connaît des plus grands à Léonard de Vinci, sereine pour la rentrée / souhait d'une habitante de retourner sur Balzac car ne se sent pas bien sur le quartier (voisinage, sentiment d'insécurité) : état des lieux de son logement fait par TAH (devrait avoir un logement proposé rapidement) / une autre habitante déménagera à l'automne vers le plateau, les enfants seront alors scolarisés à la Vallée (souhait de retourner sur Balzac car peu d'entraide entre voisins sur la Ville Oger, trafic, ...), discussion autour de l'utilisation des écrans par les enfants (difficulté à contrôler le temps passé devant et le contenu)	maintenir les temps de convivialité informels (café, thé, discussion non thématisée)	Parentalité/ Lien social
OUEST	Café des voisins	31/08	16h15/17h30	devant le bois boissel	Jennifer + Fabienne +Aziza + Morwena + Naima	10aine d'habitant du quartier + Laurent TAH + Vianney Cité des métiers	discussion sur l'entraide entre voisins par le passé / difficulté de voisinage sur Waron avec certaines familles / enfants seuls sur l'espace public "il arrivera quelque chose un jour"	animateur- médiateur le soir / week-end pour les enfants	Tranquillité publique/ parentalité
OUEST	Temps fort autour du vélo	1/09	17h-21h	place nina simone	jennifer + fabienne		21h15 tir de feu d'artifice près de la place		cadre de vie / tranquillité publique
SUD	Quartier libre d'été	20/07	14H30-16H30	Place du savonnier	Laura + Agathe	3 mamans + 6-7 enfants	Lors de nos animations quartier libre d'été sur la place du savonnier, nous avions régulièrement des mamans qui étaient présentes. Elles nous ont fait remonter leur sentiment d'insécurité à la Ville-Oger, elles ne laissent pas sortir seuls leurs enfants et ne sortent pas tard le soir.		Tranquillité publique

ANNEXE 2

QUARTIER	ACTION	DATE	HEURE	LIEU	PERSONNE REFERENTE	PUBLIC	ECHANGES	PERSPECTIVES / SOUHAIT POUR LE QUARTIER	SUJETS ABORDES
Ploufragan	Quartier libre d'été	02/08	14H30-17H30	Local jeune	Laura + Agathe	Une vingtaine de jeunes, + habitants	Dans le cadre de quartier libre d'été nous sommes allées deux mercredi surprise au local jeune des villes moisan. Les jeunes nous ont fait part de leur sentiment de délaissement, ils aimeraient que leur local soit ouvert plus souvent. Les habitants se plaignent des jeunes qui jouent au foot dans la cour et tirent dans les fenêtres, mais ils précisent que justement c'est parce qu'ils n'ont pas d'activité autres et que cela serait bien que le local soit ouvert plus souvent pour eux.	Ouverture du local plus régulière. Des temps d'animation pour les jeunes.	Jeunesse/ Tranquillité publique
SUD	CS Croix Saint Lambert			Devanture du Centre Social	Vianney	Femme (40/45 ans) /	Dame rencontrée qui soulignait qu'il y avait des difficultés à travailler à Saint-Brieuc et qu'il y a "obligation" d'aller hors de Saint-Brieuc pour trouver un emploi. Elle ne voulait pas avoir plus d'infos en lien avec l'action parce qu'elle devait dormir et se lever tot à 4h pour le lendemain et passait juste pour aller acheter quelque chose pour le petit déj/	Trouver un travail à proximité ou avoir des heures adaptées	"Insertion professionnelle et mobilité
Ouest	Fête de la fin de l'été	01/09	14h00-20h00	Place Nina Simone	Vianney	Femme (40/45) ans/ Femme (20/25) et Homme (40/45) ans	Elle soulignait la difficulté de son ami à trouver un logement suite à la rupture avec sa compagne il a dû dormir 3 semaines dans sa voiture. Elle aussi voulait un logement. Tous deux en situation de handicap souligne la difficulté de circulation en chaise roulante sur la route niveau CS LA Ruche jusqu'à Géant/	Prise en charge niveau logement et adaptation des trottoirs et routes	Logement et mobilité urbaine
Est	Cuisine Itinérante Balzac	13/07	9h30/14h00	Terrain d'Aventure	Vianney	Femme (35/45) ans	Situation administrative difficile (origine Maroc), donc impossibilité de trouver un emploi une solution de logement temporaire lui a été proposé mais elle cherche des solutions d'alimentations stable et un logement sur la durée avec ses 3 enfants.	Solution de logement, aide aux repas ou encore trouver un emploi	Insertion sociale et accès aux droits
Ploufragan	Tour de quartier	07/2023		CS Tremplin / Permanence Bus	Vianney	Femme (50/60) ans/ Femme (50/60) ans / Homme (50/55) ans / Echange avec publics	Faisant partie du Conseil Citoyen, elle remarque la difficulté à mobiliser les habitants du quartier pour des événements en lien avec la vie de quartier. / Echange avec Pôle Emploi pour multiplier des actions pour les habitants du quartiers pour l'insertion (langue, connaissance des actions proposées par le Tremplin, formations et autres) / A la rue depuis 5 ans il est en recherche de solution de logement depuis. Sans activité depuis 5 ans suite à un accident de travail en tant que charpentier il lui a été proposé un logement à Lannion et un autre qui était au-dessus de son salaire. Il a décidé de ne plus travailler s'il n'avait pas de logement. / Nécessité de moyens humains afin de solliciter plus de publics et attirer plus d'habitants	Développement d'action d'Aller vers, trouver des moyens de circulation de l'information à destination des habitants	Action sociale et insertion
Ouest	INSCRIPTIONS AU DISPOSITIF	09/2023		La Ruche	Clothilde Monnard	Plusieurs parents d'enfants d'age primaire	Plusieurs personnes font mention de la crainte qu'elles ont à laisser leurs enfants seuls aux abords de la Ruche, en raison des adultes qui "trainent" dans le quartier. Peur des mauvaises rencontres.		Tranquillité publique

Plan d'actions Cité de l'Emploi Saint Briec Armor Agglomération

Envoyé en préfecture le 22/05/2024

Reçu en préfecture le 22/05/2024

Publié le

ID : 022-200069409-20240516-DB_111_2024-DE

Les objectifs de la Cité de l'Emploi

- Apporter des moyens et une coordination aux partenaires afin de faciliter l'interconnaissance et la création de projets collectifs
- Renforcer les dynamiques « d'aller-vers » au bénéfice des habitants les plus fragiles
- Développer des actions de remobilisation des habitants et les accompagner
- Développer des actions innovantes afin de couvrir les besoins non couverts
- Mobiliser les entreprises du territoire et améliorer le rapprochement offre/demande d'emploi

- Publics prioritaires :

- Femmes,
- Familles monoparentales,
- Jeunes,
- Bénéficiaires RSA,
- Personnes d'origine étrangères

- Thématiques : Repérage, Remobilisation, Santé, garde d'enfants, valorisation des compétences et estime de soi

Trois axes d'intervention

- La coordination
- L'Aller Vers
- La remobilisation et le suivi individuel

Ce plan d'actions prévisionnel a été construit à partir des échanges réalisés auprès des partenaires dans le cadre du diagnostic territorial, étape préfiguratrice du déploiement du dispositif Cité de l'Emploi. Il sera alimenté au fil de l'eau afin de s'adapter au mieux aux besoins des habitants et des partenaires.

Vert = Réalisé
 Orange : en cours d'élaboration
 Rouge : non démarré

Axe 1 : La coordination

Actions	Cibles de l'action	Partenaires	Calendrier	
Groupes de travail Diagnostic - Comité Technique #1 <u>Objectifs :</u> - Premier temps de mobilisation des partenaires - Confronter les premiers éléments du diagnostic à l'expertise des partenaires - Recueillir de la matière pour alimenter le diagnostic	Membres du comité technique	Rich'ESS : animation	28 Février, 14 et 17 mars 2022	
Réunion Adultes Relais et référents du programme réussite éducative <u>Objectifs :</u> -Présentation du dispositif -Interconnaissance	Adultes relais et référents PRE	Préfecture 22	18 mars 2022	
Petits déjeuners Emploi Inviter les partenaires <u>par quartier</u> à échanger sur la thématique de l'emploi autour d'un temps de convivialité <u>Objectifs :</u> -Interconnaissance -Échanges de pratiques	Acteurs du quartier	Centres sociaux		
Lettre d'informations <u>Objectifs :</u> - Diffusion centralisée d'informations sur les dispositifs, actions du territoire (temps fort, actions, formation, AAP...) - Interconnaissance	Membres du comité technique et autres partenaires		Avril 2022 Fréquence mensuelle	
Temps d'interconnaissance Temps d'interconnaissance sur une formule décontractée (visite,	Membres du comité technique	Membres du comité technique		

déjeuner, petits déjeuners), chez les partenaires. <u>Objectifs</u> :				
- Interconnaissance - Échanges de pratiques				
Groupe de travail : « Petite Enfance » - Réflexion sur l'accueil des jeunes enfants sur lieu de formation Mise en œuvre d'une solution de garde temporaire sur les lieux de formation <u>Objectifs</u> :	CAF, Service RPE ¹ SBAA, Service PMI et agrément CD22 CLPS	Convention Territoriale Globale SBAA ²	Avril - Mai 2022 Démarrage de l'expérimentation en septembre 2022	
-Permettre aux stagiaires d'accéder plus facilement à la formation, -Habituer les publics à faire garder leur enfant				
Comité Technique #2 - Restitution du diagnostic - Présentation du plan d'actions - Réflexion sur les attentes des partenaires sur la coordination	Membres du comité technique			
Formation des bénévoles sur sujet emploi / insertion Permettre aux bénévoles de structures associatives en contact avec des publics d'avoir des clés de compréhension de l'écosystème Insertion/Emploi/Formation pour orienter vers les partenaires <u>Objectifs</u> - Outiller les partenaires - Capitaliser sur la première demande, l'expression d'un besoin par les publics	Bénévoles de structures associatives (caritatives, sportives, culturelles..), habitants, Conseils Citoyens		2023	
Forum Petite Enfance à destination des structures de l'emploi et de l'insertion (Co-pilotage Convention Territoriale Globale) Présentation des dispositifs de garde, des aides financières à disposition des ménages, des dispositifs d'accompagnement pour l'accès à la garde d'enfants.	Structures de l'emploi, Insertion, Formation Membres de comité technique Cité de l'Emploi	Chargée de Mission CTG	Novembre 2022	

¹ Relais Petite Enfance
² Convention entre la CAF et SBAA sur les thématiques Insertion, Petite Enfance et Habitat

Apport sociologique sur le frein de la garde d'enfant et plus globalement sur le non-recours : les clés de lecture de ce frein, comment le traiter en profondeur, comment accompagner les publics

Objectifs :

- Meilleures connaissances des dispositifs par les professionnels,
- Interconnaissance, culture commune

Instances et groupes de travail appuyant les démarches de coordination (participation de la coordinatrice)

- Participation aux Petits Déjeuners Saint Brieuc Entreprises, Rich'ESS
- Participation aux instances et réunions techniques Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée
- Participation aux réunions techniques et expérimentations Tilab
- Participation réunions Convention Territoriale Global (SBAA / CAF)
- Participation Réunions Gestion Urbaine de Proximité (GUP)
- Participation COPIL et instances Contrat de Ville
- Participation au Comité Local SPOT (Association Le Cercle)
- Participation au Comité Technique d'Animation Pôle Emploi
- Participation aux groupes de travail des acteurs socio-culturels du quartier Balzac NPNRU

Axe 2 : Aller Vers

En bleu : les actions co-financées par la Cité de l'Emploi (subvention)

Actions	Cible de l'action	Partenaires	Calendrier	
<p>Partenariat Adulte Relais Cité des Métiers Articulation des missions, repérage de publics, appui en ingénierie sur le montage d'actions le cas échéant</p>	Habitants	Cité des Métiers	Janvier 2022	
<p>Diagnostic en marchand Quartier Balzac Organisation d'une marche dans le quartier dans le but d'échanger sur les problématiques des habitants, les infrastructures du quartier et opportunités d'emploi <u>Objectifs :</u> -Créer des espace de discussion / interconnaissance entre habitants, partenaires - découvrir et redécouvrir le quartier et ces infrastructures - se mettre en mouvement (santé) et être mobile -Pour les partenaires externes et entreprises : prendre conscience de la vie de quartier (forces et faiblesses) Lien avec le Programme NPNRU³, ces chantiers et opportunités d'emploi</p>	Habitants, partenaires du quartiers, partenaires GUP (bailleurs..)	Ville de St Brieuc Facilitateur Clause d'insertion	23 juin 2022	
<p>Bask'Aprem – Le Cercle Après-midi festive autour du basket, en extérieur. Investir l'espace public de façon ludique. Participation des partenaires de l'emploi : tournoi et « stand » réseautage <u>Objectifs</u> - Repérage de public notamment les jeunes - créer des espace de discussion / interconnaissance entre habitants, partenaires</p>	Habitants (Jeunes mais pas que)	Saïdina SAID (jeune habitant de Balzac) Association Le Cercle	14 avril 2022 (version test) Septembre 2022	

³ Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (ANRU)

Forum La Vie à l'Ouest Animation d'un stand emploi « le métier de mes rêves » en partenariat avec TZCLD Outil de médiation utilisé : Photomaton	Habitants	Centre Social Amicale Laïque	14 mai 2022	
L'Arbre à souhaits – Cité des Métiers Participation et financement d'un outil de médiation emploi à destination des familles. <u>Objectifs</u> - Rencontrer les familles et repérer les personnes éloignées de l'emploi - Travailler en amont les questions d'orientation et la découverte métiers	Habitants Quartier Ouest	Cité des Métiers Centre Social La Ruche	Septembre 2022	
Intervention Pack-Remobilisation Pôle Emploi Présentation des actions de la Cité de l'Emploi et de ces partenaires des QPV auprès d'un groupe de demandeurs d'emploi	Demandeurs d'emploi : femmes QPV et BRSA	Agence Sud Pôle Emploi	Septembre 2022	
Participation aux actions TZCLD⁴ <u>Objectifs</u> Apporter aux Personnes Privées Durablement d'Emploi investies dans le projet une solution d'accompagnement et d'orientation	Habitants	TZCLD	Mensuel	
Mise en place permanences Pôle de vie de quartier Sud	Habitants	Centre social Sud	Septembre	
Rendez-vous - Partenariat Tilab (Région Bretagne), développées par Pratico-Pratique Participation aux actions d'aller Vers : Festival des Halls d'Immeubles	Habitants	Région / Pratico-Pratiques	Novembre 2022	

Instances et groupes de travail appuyant les démarches d'aller Vers (participation de la coordinatrice)

- Participation réunions des Conseils Citoyens (Balzac, Croix Lambert)
- Rencontre avec les Habitants Guides du Centre Social Cap couleur
- Participation au dispositif Parents Solo du Département 22

⁴ Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée

Axe 3 : Remobilisation et suivi des publics

En bleu : les actions co-financées par la Cité de l'Emploi (subvention)

Actions	Cible	Partenaires /organiseurs	Calendrier
Tremplin vers l'emploi Action de remobilisation de jeunes en les sortant de leur cadre de vie afin de travailler sur leur estime d'eux même et leurs projets professionnels.	Jeunes	PREV 22 , Mission Locale, LOCARN, Région	Septembre 2022
Les premières Bretagne – Programme Emergence Accompagnement à l'entrepreneuriat, de l'idée au projet de 5 femmes des QPV .	Femmes	Les Première Bretagne	Mars 2022
Cap Vers l'Intérim - Job Dating Intérim Organisation d'un job dating en partenariat avec le réseau AKTO. Présence d'un bus santé, ateliers et recrutement intérim Centre Social Cap Couleur	Jeunes le matin Tout public l'après-midi	AKTO / FASTT EPIDE / Mission locale	16 juin 2022
Coopérative Jeunesse de Service Accompagnement des jeunes résidents des QPV sur une action d'entrepreneuriat collectif durant l'été.	Jeunes résidents QPV	RICH'ESS	Juillet /août 2022
Séjour alpinisme 82/4000 Accompagnement d'un groupe de jeunes adultes sur un séjour d'alpinisme. L'objectif étant le dépassement de soi, la découverte de ses capacités transférables dans son parcours d'insertion.	Jeunes résidents QPV	PREV22 ATD Quart Monde	Juillet 2022
Exceptionn'ELLES Parcours Estime de soi Création d'un parcours sur le travail de l'estime de soi, la valorisation de son image et de ses capacités. - intervention d'une socio-esthéticienne - ateliers de journal créatif = CIDFF - appropriation de son corps et mise en mouvement (acroyoga,	Femmes (groupe 10)	CIDFF Collectif Erborescence Le Cercle	Octobre 2022

cirque aérien) = Collectif Erborescence - ateliers photo /vidéo = Le Cercle.				
Môme en réunion, pars en Formation – Crèche éphémère Mise en place d’un mode de garde pour des enfants de -3 ans au sein du centre de formation. Ce projet vise à : - favoriser l'engagement des stagiaires en formation en proposant un mode de garde temporaire intégré aux locaux du CLPS - d'accompagner les familles à la compréhension des dispositifs de droit commun - d'identifier les freins culturels pouvant mener à un non-recours des moyens de garde - d'expérimenter une première séparation entre le parent et l'enfant, pour l'enfant, de découvrir la vie en collectivité	Parents d’enfant -9 mois à 3 ans	CLPS	Octobre 2022	
Bol D’air - Partenariat Tilab (Région Bretagne) Séjour Famille ayant pour objectif d’offrir une parenthèse permettant aux parents de booster leur parcours d’insertion	Famille	Pratico-Pratique CIDFF Région Bretagne	Février 2023	

Accompagnement individuel : objectif 20 personnes en 2022

Dans le cadre des différentes actions et sur orientation des partenaires, la Cité de l’Emploi pourra accompagner des habitants en complémentarité avec l’accompagnement dispensé par le « droit commun ».

Cet accompagnement a vocation à orienter les personnes vers les dispositifs existants, faciliter l’accès aux droits et mobiliser sur les actions Cité de l’Emploi.

Contact

Anaïs BOURGOIN

Coordinatrice de la Cité de l'Emploi

Direction du Développement économique / Service Insertion sociale et professionnelle
 Saint Brieuc Armor Agglomération

02.96.77.33.08 / 06.38.47.25.79 - anais.bourgoin@sbaa.fr

Plan d'actions Cité de l'Emploi – 2023 Saint Briec Armor Agglomération

Envoyé en préfecture le 22/05/2024

Reçu en préfecture le 22/05/2024

Publié le

ID : 022-200069409-20240516-DB_111_2024-DE



SAINT
BRIEUC
ARMOR
AGGLOMÉRATION

Les objectifs de la Cité de l'Emploi

- Apporter des moyens et une coordination aux partenaires afin de faciliter l'interconnaissance et la création de projets collectifs
- Renforcer les dynamiques « d'aller-vers » au bénéfice des habitants les plus fragiles
- Développer des actions de remobilisation des habitants et les accompagner
- Développer des actions innovantes afin de couvrir les besoins non couverts
- Mobiliser les entreprises du territoire et améliorer le rapprochement offre/demande d'emploi

- **Publics prioritaires :**

- Femmes,
- Familles monoparentales,
- Jeunes,
- Bénéficiaires RSA,
- Personnes d'origine étrangères

- **Thématiques :** Repérage, Remobilisation, Santé, garde d'enfants, valorisation des compétences et estime de soi

Trois axes d'intervention

- La coordination
- L'Aller Vers
- La remobilisation et le suivi individuel

Ce plan d'actions prévisionnel a été construit à partir des échanges réalisés auprès des partenaires dans le cadre du diagnostic territorial, étape préfiguratrice du déploiement du dispositif Cité de l'Emploi. Il sera alimenté au fil de l'eau afin de s'adapter au mieux aux besoins des habitants et des partenaires.

Vert = Réalisé
 Orange : en cours d'élaboration
 Rouge : non démarré

Axe 1 : La coordination

Actions	Cibles de l'action	Partenaires	Calendrier	
Prépa Qui – Prépa Quoi Rencontre ludique sur l'appropriation de la Gamme Prépa de la Région Bretagne	Partenaires CDE 15 participants	Région Bretagne	26/01/2023	
Groupes de travail Évaluation - Comité Technique <u>Objectifs :</u> - Engager une démarche collective d'évaluation du dispositif	Membres du comité technique		Report au second semestre 2024	
Petits déjeuners Emploi Inviter les partenaires <u>par quartier</u> à échanger sur la thématique de l'emploi autour d'un temps de convivialité <u>Objectifs :</u> -Interconnaissance -Échanges de pratiques	Acteurs du quartier	Centres sociaux	Travail partenarial à relancer fin 2023	
Lettre d'informations <u>Objectifs :</u> - Diffusion centralisée d'informations sur les dispositifs, actions du territoire (temps fort, actions, formation, AAP...) - Interconnaissance	Membres du comité technique et autres partenaires		Janvier, octobre, décembre	
Groupe de travail : « Petite Enfance » - CTG et réflexion sur le pilotage par le service de certains objectifs	CAF, Service RPE ¹ SBAA, Service PMI et agrément CD22, CLPS	Convention Territoriale Globale SBAA ²	Année 2023 Pas de groupe de travail au second semestre du fait de l'évaluation en cours sur la CTG	

¹ Relais Petite Enfance

² Convention entre la CAF et SBAA sur les thématiques Insertion, Petite Enfance et Habitat

<p>Formation des bénévoles sur sujet emploi / insertion Permettre aux bénévoles de structures associatives en contact avec des publics d'avoir des clés de compréhension de l'écosystème Insertion/Emploi/Formation pour orienter vers les partenaires <u>Objectifs</u> - Outiller les partenaires - Capitaliser sur la première demande, l'expression d'un besoin par les publics</p>	<p>Bénévoles de structures associatives (caritatives, sportives, culturelles..), habitants, Conseils Citoyens</p>	<p>Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée</p>	<p>Travaux création contenus mars 2023 Formation Octobre 2023</p>	<p>Realisation 2024</p>
<p>Restitution des expérimentations « Rendez-Vous » et « Bol d'air » Donner à voir la réussite et la méthode projet de ces expérimentation en vue de leur essaimage</p>	<p>Partenaires des expérimentations Elus</p>	<p>Région</p>	<p>9 et 10 novembre 2023</p>	

Instances et groupes de travail appuyant les démarches de coordination (participation de la coordinatrice)

- Participation aux Petits Déjeuners Saint Brieuc Entreprises, Rich'ESS
- Participation aux instances et réunions techniques Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée
- Participation aux réunions techniques et expérimentations Tilab
- Participation réunions Convention Territoriale Global (SBAA / CAF)
- Participation Réunions Gestion Urbaine de Proximité (GUP)
- Participation COPIL et instances Contrat de Ville
- Participation au Comité Technique d'Animation Pôle Emploi
- Participation aux groupes de travail des acteurs socio-culturels du quartier Balzac NPNRU
- Réunion de la Cellule Animation Sociale La Ruche
- Participation aux instances territoriales Centres sociaux

Axe 2 : Aller Vers

En bleu : les actions co-financées par la Cité de l'Emploi (subvention)

Actions	Cible de l'action	Partenaires	Calendrier	
Partenariat Adulte Relais Cité des Métiers Articulation des missions, repérage de publics, appui en ingénierie sur le montage d'actions le cas échéant	Habitants	Cité des Métiers	Participation conjointe et collaborative aux événements du territoire	
Forum La Vie à l'Ouest - Stand Photomaton, partenariat TZCLD	Habitants	Centre Social TZCLD	Avril 2023	
L'Arbre à souhaits – Cité des Métiers Participation et financement d'un outil de médiation emploi à destination des familles. <u>Objectifs</u> - Rencontrer les familles et repérer les personnes éloignées de l'emploi - Travailler en amont les questions d'orientation et la découverte métiers	Habitants Quartier Ouest	Cité des Métiers Centre Social La Ruche	Pas d'infos	
Recrutement IAE – Pôle Emploi Sud Mise en place d'une action d'aller-vers en collaboration avec Pôle Emploi lors de leur recrutement IAE	DE et habitants	Pôle Emploi Team Aller-vers	16 mars 2023	
Rendez-vous – Action d'Aller Vers - Ploufragan – Quartier Iroise	Habitants	Centre social, CCAS, Région, Pôle Emploi, TZCLD, Mission Locale, CLPS, Cité des métiers ... Vert le jardin	2 et 16 juin 2023	
Chantier Patates – Sors tes moutons	Habitants	Centre social, vert le	Bilan des actions	

Action d'agriculture urbaine, médiation et de création de lien social sur le quartier Ouest

jardin

realisees le 08/11

Instances et groupes de travail appuyant les démarches d'aller Vers (participation de la coordinatrice)

- Participation à des réunions des Conseils Citoyens (Balzac, Croix Lambert)
- Rencontre avec les Habitants Guides du Centre Social Cap couleur
- Participation au dispositif Parents Solo du Département 22

Axe 3 : Remobilisation et suivi des publics

En bleu : les actions co-financées par la Cité de l'Emploi (subvention)

Actions	Cible	Partenaires /organiseurs	Calendrier
Cap Vers l'Intérim - Job Dating Intérim Organisation d'un job dating en partenariat avec le réseau AKTO. Présence d'un bus santé, ateliers et recrutement intérim Centre Social Cap Couleur	DE et habitants	Centre social Cap Couleur, Pôle Emploi, Mission Locale et AKTO	27 juin 2023
Môme en réunion, pars en Formation – Crèche éphémère Mise en place d'un mode de garde pour des enfants de -3 ans au sein du centre de formation. Ce projet vise à : - favoriser l'engagement des stagiaires en formation en proposant un mode de garde temporaire intégré aux locaux du CLPS - d'accompagner les familles à la compréhension des dispositifs de droit commun - d'identifier les freins culturels pouvant mener à un non-recours des moyens de garde - d'expérimenter une première séparation entre le parent et l'enfant, pour l'enfant, de découvrir la vie en collectivité	Parents d'enfant -9 mois à 3 ans	CLPS	Mars à décembre 2023

Bol D'air - Partenariat Tilab (Région Bretagne) Séjour Famille ayant pour objectif d'offrir une parenthèse permettant aux parents de booster leur parcours d'insertion	Famille	CIDFF Région Bretagne	17 au 21 avril 2023	
Un but pour l'avenir – As Ginglin Action d'information sur les dispositifs de formation	Jeunes licenciés AS ginglin	Organismes de formation	12 mai 2023	
Saint brieuc Entreprises Action de recensement des besoins en recrutement de 300 adhérents et mise en relation avec les partenaires QPV	Habitants et entreprises			
Groupe de travail Mamans Balzac Animation d'un groupe de travail avec un groupe de mamans de Balzac sur les problématiques d'accès à l'emploi Groupe créé par les mamans	Parents-Solo Balzac	Centre Social	En cours	
Corner vers l'emploi Tournoi de street -golf : recrutement et mise en relation DE et entreprises à travers un format sportif et innovant	DE et entreprises	Partenaires CDE	12 OCTOBRE	
Séjour alpinisme 82/4000 Accompagnement d'un groupe de jeunes adultes sur un séjour d'alpinisme. L'objectif étant le dépassement de soi, la découverte de ses capacités transférables dans son parcours d'insertion.	Jeunes résidents QPV	PREV22 ATD Quart Monde	Novembre 2023	
Parcours de remobilisation Accompagnement individualisé des jeunes sur un parcours de remobilisation autour de plusieurs dispositifs et de l'orientation	Jeunes résidents QPV	PREV22	2023	
Ateliers culinaires 3 ateliers culinaires : créer du lien, découvrir patrimoine gastronomique, éduquer au bien manger	Habitants		Novembre / décembre 2023	

ANNEXE 4

SUIVI ANNUEL DES OBJECTIFS OPERATIONNELS

SANTE Déployer plus largement les actions de prévention santé (addictions, vie affective et sexuelle...), notamment auprès des plus jeunes

INDICATEURS	ACTIONS RECENSEES - 2024		
	BALZAC - PLATEAU - EUROPE	CROIX ST LAMBERT - VILLE OGER	WARON - POINT DU JOUR
Nombre d'actions de prévention			
Nombre de participants			
	Fille / femme		
	Garçon / homme		
Nombre de partenaires mobilisés			

Mener une politique de santé mentale adaptée au contexte des quartiers prioritaires (ex : déploiement des Premiers Secours en Santé Mentale)

INDICATEURS	ACTIONS RECENSEES - 2024		
	BALZAC - PLATEAU - EUROPE	CROIX ST LAMBERT - VILLE OGER	WARON - POINT DU JOUR
Nombre de sessions PSSM			
Nombre de participants			
	Fille / femme		
	Garçon / homme		
Statut : habitant, bénévole d'association, professionnel, ...			

Faire de l'alimentation une politique de santé prioritaire dans les quartiers

INDICATEURS	ACTIONS RECENSEES - 2024		
	BALZAC - PLATEAU - EUROPE	CROIX ST LAMBERT - VILLE OGER	WARON - POINT DU JOUR
Nombre d'actions d'éducation à l'alimentation saine			
Nombre de participants			
	Fille / femme		
	Garçon / homme		

Promouvoir l'activité physique et sportive comme moyen central de favoriser le bien-être général de la population / placer le sport au service du bien-être général de la population

INDICATEURS	ACTIONS RECENSEES - 2024		
	BALZAC - PLATEAU - EUROPE	CROIX ST LAMBERT - VILLE OGER	WARON - POINT DU JOUR
Nombre de sessions sport / santé			
Nombre de participants			
	Fille / femme		
	Garçon / homme		

ANNEXE 4

SUIVI ANNUEL DES OBJECTIFS OPERATIONNELS

CADRE DE VIE – DES QUARTIERS PLUS VERTS Végétaliser les espaces publics pour créer des îlots de fraîcheur et bénéfique à la biodiversité

INDICATEURS / ACTIONS	ACTIONS RECENSEES – 2024		
	BALZAC – PLATEAU – EUROPE	CROIX ST LAMBERT – VILLE OGER	WARON – POINT DU JOUR

Favoriser l'agriculture urbaine (développement des jardins partagés et la présence des animaux), créer des espaces pouvant avoir une fonction nourricière

INDICATEURS	ACTIONS RECENSEES – 2024		
	BALZAC – PLATEAU – EUROPE	CROIX ST LAMBERT – VILLE OGER	WARON – POINT DU JOUR

CADRE DE VIE – DES TRANSPORTS ET DES MOBILITES PLUS DOUX Adapter l'offre de transport collectif aux besoins des habitants (travail de nuit et horaires atypiques comme le dimanche)

INDICATEURS	ACTIONS RECENSEES – 2024		
	BALZAC – PLATEAU – EUROPE	CROIX ST LAMBERT – VILLE OGER	WARON – POINT DU JOUR

Favoriser les modes de transports doux – Sécuriser les voies cyclables et développer la sécurité routière, adapter l'éclairage public, accompagner les familles éloignées à s'approprier l'espace public

INDICATEURS	ACTIONS RECENSEES – 2024		
	BALZAC – PLATEAU – EUROPE	CROIX ST LAMBERT – VILLE OGER	WARON – POINT DU JOUR

ANNEXE 4

SUIVI ANNUEL DES OBJECTIFS OPERATIONNELS

CADRE DE VIE – ESPACES PUBLICS Les connaître en établissant un diagnostic par quartier, favoriser leur appropriation par toute la population, en y associant à la réflexion les habitants

INDICATEURS / ACTIONS	ACTIONS RECENSEES – 2024		
	BALZAC – PLATEAU – EUROPE	CROIX ST LAMBERT – VILLE OGER	WARON – POINT DU JOUR

Former les professionnels à l'usage genré de l'espace public

INDICATEURS	ACTIONS RECENSEES – 2024		
	BALZAC – PLATEAU – EUROPE	CROIX ST LAMBERT – VILLE OGER	WARON – POINT DU JOUR

S'approprier les espaces vierges pour créer des espaces de jeux

INDICATEURS	ACTIONS RECENSEES – 2024		
	BALZAC – PLATEAU – EUROPE	CROIX ST LAMBERT – VILLE OGER	WARON – POINT DU JOUR

CADRE DE VIE – UN ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES FACILITES Faciliter l'interconnaissance des acteurs et de leurs compétences respectives pour améliorer le parcours de l'utilisateur

INDICATEURS	ACTIONS RECENSEES – 2024		
	BALZAC – PLATEAU – EUROPE	CROIX ST LAMBERT – VILLE OGER	WARON – POINT DU JOUR

ANNEXE 4

SUIVI ANNUEL DES OBJECTIFS OPERATIONNELS

CADRE DE VIE – DES LOGEMENTS PLUS ADAPTES Améliorer la gestion des espaces communs dans les logements collectifs (entretien et rénovation des halls d'immeuble, cages d'escalier)

INDICATEURS / ACTIONS	ACTIONS RECENSEES – 2024		
	BALZAC – PLATEAU – EUROPE	CROIX ST LAMBERT – VILLE OGER	WARON – POINT DU JOUR

CADRE DE VIE – DES QUARTIERS MIEUX RESPECTES Sensibiliser les habitants au réemploi, au tri sélectif des déchets et aux dépôts sauvages

INDICATEURS	ACTIONS RECENSEES – 2024		
	BALZAC – PLATEAU – EUROPE	CROIX ST LAMBERT – VILLE OGER	WARON – POINT DU JOUR

ANNEXE 4

SUIVI ANNUEL DES OBJECTIFS OPERATIONNELS



EMPLOI, INSERTION	Développer des actions qui luttent contre les déterminismes et les stéréotypes afin de favoriser l'insertion professionnelle des habitants des QPV (découverte des métiers, stages, partenariats avec les universités, l'Education Nationale, le Technopôle, CIO, tutorat, ...)
--------------------------	---

INDICATEURS	ACTIONS RECENSEES - 2024		
	BALZAC - PLATEAU - EUROPE	CROIX ST LAMBERT - VILLE OGER	WARON - POINT DU JOUR
Nombre d'actions favorisant les stages			
Nombre d'interventions en milieu scolaire			
Nombre de partenaires impliqués			
Nombre de nouveaux partenariats noués			
Nombre d'actions sur les découvertes métiers			

Renforcer les actions d'aller vers et les nouvelles méthodes de mobilisation, ainsi que leur coordination pour plus de lisibilité sur les territoires QPV

INDICATEURS	ACTIONS RECENSEES - 2024		
	BALZAC - PLATEAU - EUROPE	CROIX ST LAMBERT - VILLE OGER	WARON - POINT DU JOUR
Nombre d'actions d'aller-vers			
Nombre et diversité de partenariats mobilisés			
Nombre de personnes touchées (femme / homme)			
Diversité des thématiques			

Former les acteurs œuvrant en politique de la ville aux actions d'aller vers et aux nouvelles méthodes de mobilisation des publics éloignés de l'emploi

INDICATEURS	ACTIONS RECENSEES - 2024		
	BALZAC - PLATEAU - EUROPE	CROIX ST LAMBERT - VILLE OGER	WARON - POINT DU JOUR
Nombre de formations par an			
Nombre de participants (femme / homme)			

Poursuivre le travail sur la levée des freins à l'insertion professionnelle et sociale : garde d'enfants, mobilité, formation, santé / handicap, confiance en soi, travail sur les compétences, fracture numérique ...

INDICATEURS	ACTIONS RECENSEES - 2024		
	BALZAC - PLATEAU - EUROPE	CROIX ST LAMBERT - VILLE OGER	WARON - POINT DU JOUR
Nombre d'actions par thème			
Nombre d'ateliers mis en place			
Nombre de participants par atelier (femme / homme)			

ANNEXE 4

SUIVI ANNUEL DES OBJECTIFS OPERATIONNELS

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES QUARTIERS Favoriser les rapprochements entre les habitants des QPV, les entreprises du bassin et le monde économique

INDICATEURS	ACTIONS RECENSEES - 2024		
	BALZAC - PLATEAU - EUROPE	CROIX ST LAMBERT - VILLE OGER	WARON - POINT DU JOUR
Nombre de visites d'entreprises et leur typologie			
Nombre d'actions d'interconnaissances			
Nombre de participants (femme / homme)			

Accompagner, dans la durée, la création d'activités par les habitants et l'installation d'entreprises dans les QPV, par exemple en développant un partenariat avec BPI France

INDICATEURS	ACTIONS RECENSEES - 2024		
	BALZAC - PLATEAU - EUROPE	CROIX ST LAMBERT - VILLE OGER	WARON - POINT DU JOUR
Nombre de créations et de reprises			
Statut des entreprises			
Nombre de bénéficiaires (femme / homme)			



ANNEXE 4

SUIVI ANNUEL DES OBJECTIFS OPERATIONNELS

ENFANCE, JEUNESSE Renforcer les actions de prévention en direction des enfants : respect de l'autre, permis piéton, vélo, brevet natation, harcèlement, mixité, bien être et bien vivre, alimentation ...

INDICATEURS	ACTIONS RECENSEES - 2024		
	BALZAC - PLATEAU - EUROPE	CROIX ST LAMBERT - VILLE OGER	WARON - POINT DU JOUR
Nombre d'actions de prévention			
Nombre de participants (fille, garçon)			

Renforcer l'accès des enfants aux activités de loisirs et aux activités de vacances

INDICATEURS	ACTIONS RECENSEES - 2024		
	BALZAC - PLATEAU - EUROPE	CROIX ST LAMBERT - VILLE OGER	WARON - POINT DU JOUR
Nombre d'actions de loisirs			
Nombre de participants (fille / garçon)			

Renforcer les acteurs de prévention dans une démarche d'aller vers les jeunes

INDICATEURS	ACTIONS RECENSEES - 2024		
	BALZAC - PLATEAU - EUROPE	CROIX ST LAMBERT - VILLE OGER	WARON - POINT DU JOUR
Nombre de nouveaux jeunes captés et orientés (fille / garçon)			
Temps de coordination avec les acteurs			

Renforcer les actions de prévention en direction des jeunes : harcèlement, consentement, mixité, secours en santé mentale, vie affective et sexuelle, bien être et bien vivre, alimentation ...

INDICATEURS	ACTIONS RECENSEES - 2024		
	BALZAC - PLATEAU - EUROPE	CROIX ST LAMBERT - VILLE OGER	WARON - POINT DU JOUR
Nombre d'actions de loisirs			
Nombre de participants (fille / garçon)			

ANNEXE 4

SUIVI ANNUEL DES OBJECTIFS OPERATIONNELS

PARENTALITE Développer et diversifier l'offre d'accueil des enfants de 0 à 12 ans issus de familles monoparentales

INDICATEURS / ACTIONS	ACTIONS RECENSEES - 2024		
	BALZAC - PLATEAU - EUROPE	CROIX ST LAMBERT - VILLE OGER	WARON - POINT DU JOUR

Renforcer les actions de soutien à la parentalité existantes, en particulier dans une démarche d'aller vers

INDICATEURS	ACTIONS RECENSEES - 2024		
	BALZAC - PLATEAU - EUROPE	CROIX ST LAMBERT - VILLE OGER	WARON - POINT DU JOUR
Nombre de démarches d'aller-vers			
Nombre de participants aux actions (femme / homme, nouvelles familles)			

ANNEXE 4

SUIVI ANNUEL DES OBJECTIFS OPERATIONNELS

TRANQUILLITE PUBLIQUE Sensibiliser les professionnels et les habitants aux thématiques relatives à la tranquillité publique (sentiment d'insécurité, violences intrafamiliales...)

INDICATEURS	ACTIONS RECENSEES - 2024		
	BALZAC - PLATEAU - EUROPE	CROIX ST LAMBERT - VILLE OGER	WARON - POINT DU JOUR
Nombre de professionnels formés (femme / homme, statut)			
Nombre d'actions de prévention			
Mesure de la satisfaction des participants			

Favoriser la réappropriation de l'espace public par et pour tous les habitants (âges, genre) par des actions de médiation, d'animation de rue, de convivialité...

INDICATEURS	ACTIONS RECENSEES - 2024		
	BALZAC - PLATEAU - EUROPE	CROIX ST LAMBERT - VILLE OGER	WARON - POINT DU JOUR
Nombre d'actions			
Mesure de la satisfaction des participants			
Nombre et qualité des espaces investis			
Nombre de participants présents (femme / homme, familles ...)			

Aménager les espaces en favorisant le cadre de vie et la sécurité par une réflexion sur l'éclairage, la végétalisation, la place du piéton...

INDICATEURS	ACTIONS RECENSEES - 2024		
	BALZAC - PLATEAU - EUROPE	CROIX ST LAMBERT - VILLE OGER	WARON - POINT DU JOUR
Qualité des espaces investis			
Mesure de la satisfaction des habitants			

Favoriser l'interconnaissance et l'interculturalité entre les habitants et les acteurs de la tranquillité publique (police nationale, bailleur social, services de la ville de St Brieuc et de l'agglomération ...)

INDICATEURS	ACTIONS RECENSEES - 2024		
	BALZAC - PLATEAU - EUROPE	CROIX ST LAMBERT - VILLE OGER	WARON - POINT DU JOUR
Nombre et qualité des espaces de dialogue			
Nombre de participants (femme / homme, familles, jeunes ...)			
Mesure de la satisfaction des participants			

Repérer les fragilités des quartiers par des diagnostics et promouvoir les atouts du territoire et de ses habitants par une communication positive

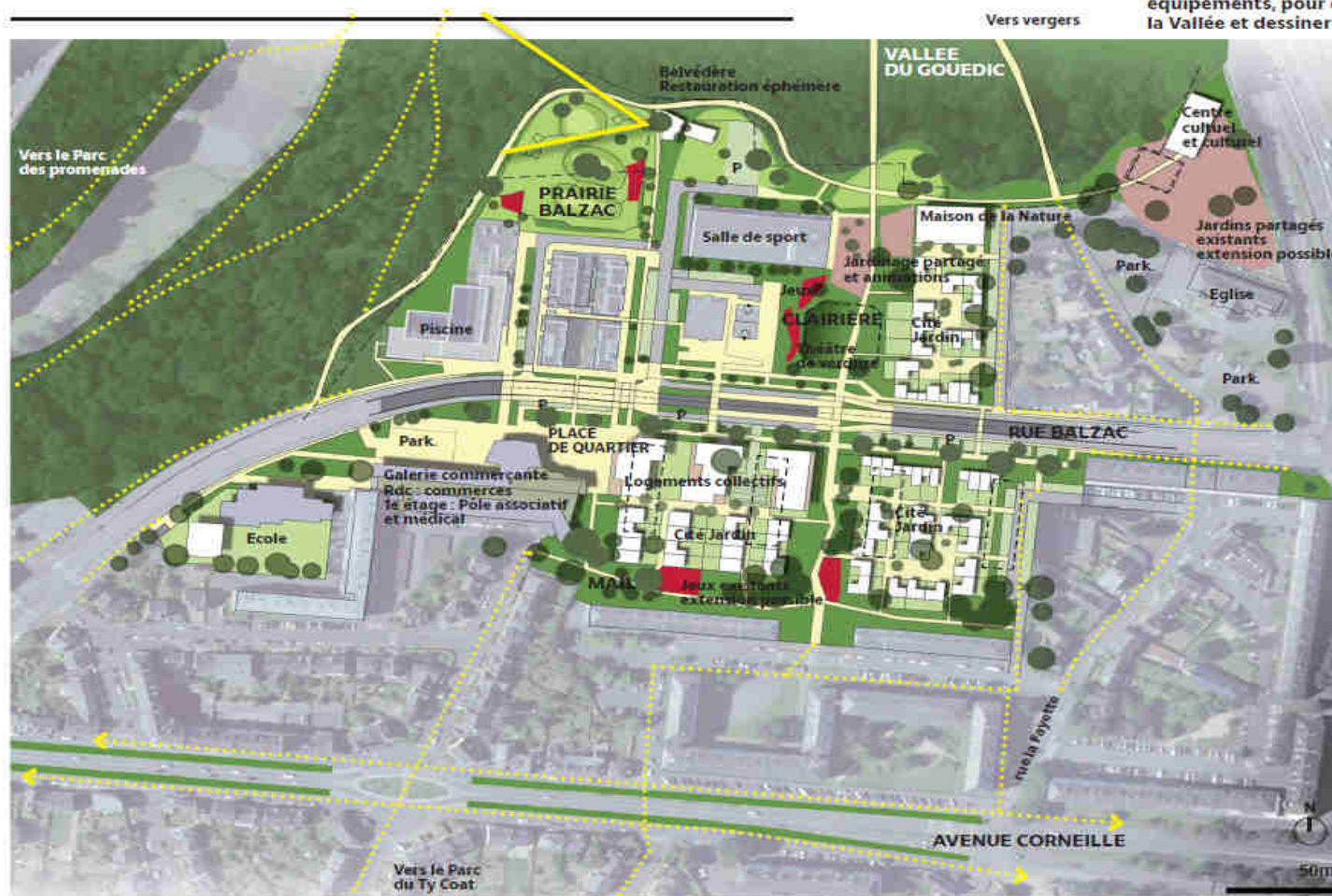
INDICATEURS	ACTIONS RECENSEES - 2024		
	BALZAC - PLATEAU - EUROPE	CROIX ST LAMBERT - VILLE OGER	WARON - POINT DU JOUR
Nombre d'actions			
Type et nombre d'opérations de communication valorisante			

ANNEXE 5 - Plan-guide du projet urbain Balzac

Extrait : Convention pluriannuelle de renouvellement urbain relative au NPRU de Saint-Brieuc Armor Agglomération – version consolidée avenant n°2

3. Plan d'ensemble

Au delà de la démolition des 4 tours et la réactivation du foncier rendu disponible, le schéma de référence prévoit de mettre en lien tous les espaces publics du quartier, profitant aussi de la réorganisation de certains équipements, pour ouvrir les plateaux Sud et Nord vers la Vallée et dessiner la nouvelle « cité jardin » de Balzac.



PLATEAU NORD :

- Rationalisation des dessertes VL.
- Mutation de la résidence étudiante Gernugan TBH : centre culturel et culturel
- Tissu de Cité Jardin pour terminer l'îlot rue de Gernugan.
- Construction de la Maison de la Nature au nord de la cité jardin, dans les limites constructibles - 600 m².
- Déconstruction de l'école de la Vallée / Clairière potagère, ouvertes aux jeux et événementiel dans la continuité du mail.
- Belvédère / Restaurant éphémère sur la prairie Balzac / terrain expérimental.

PLATEAU SUD :

- Restructuration et extension de l'école Balzac pour accueillir les élémentaires (groupe scolaire).
- Restructuration de la galerie commerciale : RDC > restructuration de l'offre commerciale par transfert des commerces ; R+1 > pôle associatif et médical à créer.
- Création d'une place de quartier / Nouveaux commerces en Rdc sur sa façade Est.
- Nouvelle opération de logements en lieu et place des tours Balzac (phase 1) / Rdc partiellement actifs (dont pôle de proximité TBH).
- Tissu de Cité Jardin pour terminer l'îlot rue la Fayette.
- Réactivation du mail existant.

ANNEXE 6

REFERENTS POLITIQUE DE LA VILLE

Les personnes désignées comme Référent Politique de la Ville sont membres du comité technique du contrat de ville.

Etat – Préfecture des Côtes d’Armor :

* LENOIR Nadège, responsable du service Insertion professionnelle et emploi
02.21.27.33.97 / 06.08.21.76.33 – nadege.lenoir@cotesdarmor.gouv.fr

* DOUVILLEZ-GROSSET Morwena, déléguée du Préfet dans les quartiers
02.96.62.43.48 / 06.71.89.20.69 – morwena.douvillez-grosset@cotesdarmor.gouv.fr

Saint Brieuc Armor Agglomération :

* Direction Habitat et Cadre de Vie :
GAESSLER Laurence, chargée de mission développement social territorial
02.96.77.20.73 – laurence.gaessler@sbaa.fr

* Direction du Développement Économique et de l’Emploi :
BOURGOIN Anaïs, responsable du service Insertion Sociale et Professionnelle
06.38.47.25.79 – anais.bourgoin@sbaa.fr
LE TERTRE Clara, coordonnatrice Cité de l’Emploi
06.70.68.01.08 – clara.letertre@sbaa.fr

Ville de Saint Brieuc :

PETRO Marie, responsable du service animation de la vie sociale et citoyenne
02.96.62.56.70 / 06.67.19.90.69 – marie.petro@saintbrieuc.fr

Département des Côtes d’Armor :

ALACIO Anaïs, Adjointe à la directrice de la Maison du Département de Saint-Brieuc, déléguée au social
02 96 60 86 93 / 07 62 01 24 13 – anais.alacio@cotesdarmor.fr

Région Bretagne :

MOREL Jennifer, cheffe de projet politique de la ville et renouvellement urbain
02.22.51.43.10 / 06.47.91.55.48

Caisse d'Allocations Familiales des Côtes d'Armor :

GUILLAUME Fabrice, responsable Animation de la vie sociale
02.96.77.35.99 – fabrice.guillaume@caf.fr

Terres d'Armor Habitat :

LE BEUVANT Marie-Christine, responsable service innovation sociale et accompagnement des locataires
02.96.76.23.41 / 06.12.77.47.40 – mc.le-beuvant@terresdarmorhabitat.bzh

Education Nationale :

PELLE Marion, chargée de mission éducation prioritaire, politique de la ville, réussite éducative, égalité filles-garçons et professeur
02.96.75.91.15 – marion.pelle@ac-rennes.fr

Agence Régionale de Santé :

POGRAN Sarah-Laure , chargée de mission CLS et santé mentale DD22 ARS
06.67.26.24.29 - sarah-laure.pogran@ars.sante.fr

France Travail :

* LAMANDE Anne-Sophie, directrice France Travail Saint Briec Ouest
02.96.75.42.87 / 06.22.10.47.34 – a-s.lamnande@pole-emploi.fr

* LECOINTE-LAUMOND Chantal, directrice France Travail Saint Briec Sud
06.62.76.03.51 – c.lecointe-laumond@pole-emploi.fr